



HAL
open science

Projet d'étude sur la valorisation et les usages sociaux de l'inventaire du patrimoine culturel immatériel

Laurent Sébastien Fournier

► To cite this version:

Laurent Sébastien Fournier. Projet d'étude sur la valorisation et les usages sociaux de l'inventaire du patrimoine culturel immatériel. [Rapport de recherche] IDEMEC UMR 7307 CNRS-AMU. 2015. <hal-01275134>

HAL Id: hal-01275134

<https://hal.science/hal-01275134v1>

Submitted on 16 Feb 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Rapport de recherche final (novembre 2015)

Département du Pilotage de la Recherche et de la Politique Scientifique

Direction Générale des Patrimoines

Ministère de la Culture et de la Communication

Projet d'étude sur la valorisation et les usages sociaux de l'inventaire du patrimoine culturel immatériel

Organisme bénéficiaire de la subvention :

CNRS Délégation Provence et Corse (UMR 7307 IDEMEC)

Responsable scientifique de l'opération :

Laurent Sébastien FOURNIER

Maître de conférences H.D.R., UMR 7307 IDEMEC, CNRS et AMU

laurent.fournier@univ-amu.fr

Rapport de recherche rédigé par L. S. Fournier,
avec la collaboration de A.-L. Briand et C. Rosati-Marzetti

Sommaire

Introduction	3
Chapitre 1 : Suivi du dispositif existant	7
Chapitre 2 : Séminaire et exemple de partenariat	21
Chapitre 3 : Autres actions réalisées	34
Chapitre 4 : Projets en cours	51
Conclusion	62
Table des matières	64

Introduction

Le présent rapport constitue le rapport final du programme de recherche intitulé « Projet d'étude sur la valorisation et les usages sociaux de l'inventaire du patrimoine culturel immatériel », réalisé par le CNRS – Délégation Provence et Corse (IDEMEC UMR 7307, CNRS et AMU) à la demande du Département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique (DPRPS) de la Direction générale des patrimoines du Ministère de la Culture et de la Communication.

Ce programme de recherche a duré 12 mois (de novembre 2014 à novembre 2015), et s'inscrit dans la continuité d'autres projets de recherche réalisés les années précédentes. A la suite d'un inventaire des jeux traditionnels en France effectué en 2012¹, la recherche a concerné la diffusion et la restitution de l'inventaire vers les communautés concernées². Depuis 2013 un « carnet de recherche » accessible à l'adresse <http://pci.hypotheses.org/> met en ligne les fiches d'inventaire collectées et permet une meilleure restitution au public de l'inventaire initialement réalisé. En 2014, des enquêtes complémentaires ont étudié la participation des communautés à la restitution de l'inventaire du patrimoine culturel immatériel. Il s'agissait ainsi de mieux comprendre les modalités de réaction des communautés face aux démarches d'inventaire mises en place³.

¹ Voir Fournier L. S., 2012, *Projet de recherche sur l'inventaire des jeux traditionnels en France*, Université de Nantes, Ministère de la Culture et de la Communication, Rapport de recherche final, dactylographié, 48 p. (<https://hal.archives-ouvertes.fr/halshs-00925788>).

² Voir Fournier L. S., 2013, *Diffusion et restitution aux communautés de l'inventaire du patrimoine culturel immatériel : le cas des jeux traditionnels en France*, CNRS Délégation Provence et Corse (IDEMEC UMR 7307 CNRS et AMU), Ministère de la Culture et de la Communication, Rapport de recherche final, dactylographié, 62 p. (<https://hal.archives-ouvertes.fr/halshs-00925801>).

³ Voir Fournier L. S. (avec la collaboration de C. Rosati-Marzetti), 2014, *Projet d'étude sur la participation des communautés à la restitution de l'inventaire du patrimoine culturel immatériel : le cas des jeux traditionnels*, CNRS Délégation Provence et Corse (IDEMEC UMR 7307 CNRS et AMU), Ministère de la Culture et de la Communication, Rapport de recherche final, dactylographié, 94 p. (<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01109085>).

A la suite de ces projets, il est apparu urgent et important de valoriser les actions entreprises par le ministère de la Culture et de la Communication en matière d'inventaire du PCI. Pour œuvrer à cette valorisation, différents moyens ont été imaginés :

- Questionnaires et enquêtes auprès des communautés et des institutions chargées de l'inventaire du PCI,
- Réflexion sur la « participativité » et notamment sur la manière dont la participation des communautés aux inventaires contribue à créer du patrimoine, et donc de la valeur économique,
- Recherche sur les procédés de diffusion et de présentation du PCI et élaboration d'une méthodologie permettant de construire et de stabiliser l'image du PCI en France (travail en lien avec les équipes de Patricia Heiniger-Casteret et Jean-Jacques Casteret, Université de Pau et INOC : réflexion sur la possibilité de créer une « encyclopédie en ligne du PCI » à partir de bases de données patrimoniales existantes),
- Organisation d'un séminaire transversal multi-site (méthodologie et épistémologie des inventaires du PCI),
- Préparation d'un projet de plus grande ampleur sur les usages sociaux du PCI et des inventaires.

En termes méthodologiques, le présent travail s'inspire des méthodes de la recherche-action adoptées les années précédentes.

1/ Poursuite de l'inventaire en relation avec les communautés déjà identifiées (collecte de fiches supplémentaires) ; poursuite de la diffusion-restitution à l'aide des moyens participatifs déjà mis en place (maintenance du blog de recherche <http://pci.hypotheses.org/> et utilisation du matériel informatique déjà acquis et disponible à l'IDEMEC).

2/ Enquêtes ethnographiques et sociologiques auprès des communautés et des institutions chargées de l'inventaire pour évaluer les modalités de participation, les attentes associées, les usages sociaux de l'inventaire du PCI.

3/ Actions de valorisation : accompagnement de projets d'exposition muséographiques ; édition de documents d'archives relatifs au sujet des fiches collectées et favorisant la restitution de l'inventaire.

4/ Organisation d'un séminaire impliquant des acteurs institutionnels, des chercheurs et des représentants des communautés de pratiquants. Le séminaire concerne notamment les notions de « participativité », de valorisation et d'innovation patrimoniale.

La recherche a été assurée en 2015 par l'IDEMEC. Divers acteurs du PCI ont été sollicités à titre d'experts et de représentants des communautés sur la base des partenariats établis lors des étapes précédentes de la recherche.

La subvention a permis de recruter une chargée de mission qui avait déjà participé aux phases précédentes de la recherche et qui a contribué à la rédaction du présent rapport. Grâce à l'aide du ministère de la culture et de la communication, il a été possible en outre de financer les réunions de suivi, les enquêtes, les actions de valorisation et l'organisation du séminaire.

A l'issue du présent programme de recherche, ce rapport permet de mieux connaître les usages sociaux du PCI et de valoriser les actions entreprises par le ministère de la Culture et de la Communication en matière d'inventaire du PCI.

En termes plus opérationnels, ce programme de recherche a aussi permis de capitaliser les résultats des projets subventionnés depuis 2012 en vue de proposer une action de recherche de plus grande ampleur, de nature internationale et comparative, qui pourra se déployer à partir de 2016.

Pour rendre compte des actions réalisées entre novembre 2014 et novembre 2015, le présent rapport a choisi de se concentrer sur les éléments suivants :

- Un premier chapitre décrit le suivi du dispositif existant en insistant sur la maintenance du carnet de recherche et en présentant rétrospectivement l'ensemble

des travaux menés à la demande du ministère autour des inventaires du PCI de la France,

- Un deuxième chapitre rend compte du séminaire et présente un exemple de partenariat pour la valorisation de l'inventaire du PCI, avec la Ville de Cannes,
- Un troisième chapitre présente les autres actions réalisées au titre de la recherche,
- Un dernier chapitre présente les principaux projets en cours.

Comme dans les rapports de recherche précédents, il convient de rappeler que dans le cadre d'une « recherche-action » comme celle dont il est ici question, la présentation des résultats ne saurait se limiter à la production d'un rapport écrit. Ce rapport se prolonge ainsi de plusieurs manières :

- Dans les communications et les publications réalisées à l'occasion de séminaires, colloques, conférences auxquelles nous avons participé dans le cadre du programme de recherche.
- Dans les relations nouées lors d'enquêtes avec un ensemble d'acteurs, formant un réseau qu'il sera possible de solliciter à nouveau dans un futur proche à l'occasion d'enquêtes complémentaires.
- Dans le carnet de recherche, outil interactif élaboré collectivement dans le cadre du programme de recherche, accessible à l'adresse <http://pci.hypotheses.org/>, qui continue de susciter discussions et commentaires de la part des représentants des communautés.

Chapitre 1

Suivi du dispositif existant

Ce chapitre rend compte de la mission de suivi du dispositif existant, que nous avons assurée en 2015. Il s'agissait, conformément à la commande du DPRPS, de proposer un état des lieux des actions entreprises au titre de l'inventaire du patrimoine culturel immatériel de la France. Nous avons décidé de concentrer notre analyse sur deux points qui nous semblent révélateurs : la maintenance du carnet de recherche créé il y a trois ans ; le compte-rendu et l'analyse des rapports rendus au DPRPS depuis le lancement des inventaires. Ces deux points nous permettent d'anticiper des évolutions à venir : nécessité de faire évoluer l'outil « carnet de recherche » d'une part, importance de pérenniser les travaux d'analyse des équipes impliquées dans l'inventaire d'autre part.

1.1. Maintenance du carnet de recherche

Lors de cette nouvelle année de recherche, nous avons poursuivi la maintenance du Carnet de recherche « Restituer l'inventaire du patrimoine ». La plateforme d'hébergement « hypotheses.org » réactualise chaque année les thèmes de présentation des carnets en ligne.

- Changement d'interface graphique :

Cette année, au mois de juillet, il nous a fallu modifier le thème que nous avons choisi lors de la création du Carnet, ce dernier étant abandonné par notre hébergeur. Nous avons pour l'instant choisi un autre thème par défaut en attendant que la plateforme « hypotheses.org » propose un nouveau thème qui sera plus en

adéquation avec l'utilisation que nous souhaitons avoir du carnet de recherche. Si cette interface graphique est plus moderne et plus dynamique, elle offre moins de fonctionnalités que la version classique choisie auparavant. En effet, nous avons perdu la possibilité d'associer des vignettes photographiques aux extraits des billets en page d'accueil. Nous avons également une double barre d'onglet sur la présentation d'origine. Sur la version actuelle, nous avons une barre latérale mais nous avons perdu quelques fonctionnalités. Le modèle que nous avons choisi est celui qui, par défaut, correspond le plus à nos besoins.

Le problème vient ici du fait que nous sommes sur une plateforme qui héberge des sites de type blog et non des sites internet. Les fonctionnalités sont donc différentes. Toutefois, il est important pour nous - même si nous devons attendre quelques temps avant de retrouver toutes les fonctionnalités et la facilité d'utilisation que nous avons avec le thème de départ - de ne pas faire migrer le carnet sur un site internet. D'une part, avoir un carnet sur « hypothèses.org » nous permet une reconnaissance dans le catalogue mis en place par le Cléo qui nous signale ainsi auprès de la communauté scientifique des sciences humaines et sociales. D'autre part, d'un point de vue pratique nous avons choisi ce format en fonction de la possibilité qu'il laissait aux lecteurs de commenter et d'enrichir les articles, billets et fiches qui s'y trouvent.

Nous avons donc décidé pour ces mêmes raisons de continuer sous ce format, même s'il est quelque peu appauvri pour le moment.

En ce qui concerne l'activité sur le carnet de recherche, nous notons une très légère baisse sur ce mois de septembre par rapport aux autres mois de cette année 2015. Toutefois, nous pouvons noter que cette fréquentation est à peu près équivalente à celle de septembre 2014, période à laquelle la fréquentation du carnet commençait à augmenter significativement. Nous sommes donc face à une fréquentation qui s'est stabilisée cette année malgré le peu de commentaires laissés. Cette fréquentation est très honorable car les chiffres des visites de 2015 n'ont été dépassés qu'en octobre et novembre 2014, dates auxquelles nous avons déjà relevé la fréquentation la plus élevée que nous ayons eue.

- Les billets mis en ligne depuis janvier 2015 :

Nous avons essayé de poster un nouvel article tous les mois ou tous les deux mois afin de montrer que nous étions toujours actifs. A ce jour, 11 billets ont été publiés.

Le 21 janvier, nous avons posté un billet à propos de la 10^e édition des jeux Kali'na de Guyane française. Il s'agit d'une série de 9 jeux autour desquels plusieurs équipes s'affrontent. Le billet a été rédigé à partir d'un article de Florence Helfer, étudiante de Master 2 de l'Université Antilles-Guyane, qui a bien voulu effectuer pour nous un compte rendu de cet événement.

Le 28 janvier, nous avons rédigé un billet pour signaler la mise en ligne du rapport de recherche de l'année 2014. La mise en ligne de ce document a permis de faire état de l'avancée de cette étude et d'adresser nos vœux à nos lecteurs et aux participants qui lisent, alimentent, commentent, corrigent les fiches d'inventaire et réagissent aux articles.

Le 7 février, nous avons publié un article sur les « *serious games* », ces jeux vidéo utilisés pour améliorer la santé des malades ou encore prévenir certains risques en informant les patients de manière ludique. Certains de ces jeux sont également des jeux éducatifs qui permettent d'entraîner le cerveau et d'aider à son développement ainsi que parfois à stimuler la motricité.

Le 20 février, nous avons présenté la course de caisses à savon de Cipières, petit village des Alpes-Maritimes. En septembre 2014, nous avons assisté à la 5^e descente de ces « savonnettes » dans la rue la plus en pente du village. Nous avons choisi de relater cet événement dans un billet car nous n'avions pas publié sur ce sujet et cela témoignait de notre activité en matière de collecte de pratiques ludiques et festives.

Le 3 mars, nous avons annoncé la tenue à la MMSH d'Aix-en-Provence d'un cycle de séminaires scientifiques organisés par le laboratoire d'archéologie LA3M. Ces séminaires avaient pour sujet les « fêtes et les jeux en méditerranée médiévale ».

Le 19 mars, c'est l'annonce du séminaire que nous avons organisé sur deux jours à la MMSH qui a fait l'objet d'un billet. Nous reparlerons dans un autre point de ce rapport de cet événement qui a regroupé plusieurs acteurs-clefs du PCI en France.

Le 2 avril, nous avons eu le plaisir d'annoncer la parution au CTHS de l'ouvrage inédit d'Arnold Van Gennep « Les jeux et les sports populaires en France ». La retranscription des notes manuscrites et la préface de cet ouvrage ont déjà été évoquées dans le rapport de l'année 2014.

Le 3 juin, nous avons publié un article pour annoncer le festival *Total Festum*. En 2014, nous avons été invités à la 9^e édition de ce festival par le Cirdoc (Médiathèque occitane de Béziers). Nous les avons autorisés ensuite à utiliser les données des fiches d'inventaires des jeux que nous avons répertoriés en Languedoc-Roussillon afin d'établir le contenu d'une exposition itinérante sur les jeux dits traditionnels de cette région.

Le 10 juin, nous avons annoncé la Fête de la Soule de Lascazères (Hautes-Pyrénées). Pour les 20 ans de l'association organisatrice de l'événement, nous avons été invités afin de participer à un débat autour du jeu de soule et de sa revitalisation.

Le 24 août, nous avons fait un compte rendu rapide du championnat du monde de boule carrées qui s'est tenu comme chaque année dans les rues pentues de Cagnes sur Mer (Alpes-Maritimes). Cet événement montre que contrairement à la fiche d'inventaire qui a été rédigée sur les boules carrées des Alpes de Haute Provence les boules carrées ne se pratiquent pas toujours sur des espaces plats.

Enfin, le 2 septembre, nous avons relayé un article du magazine *Marianne* qui a proposé un reportage sur certains jeux traditionnels qui avaient d'ailleurs fait l'objet de fiches d'inventaire de notre part.

- Commentaires postés sur le carnet de recherche :

Il y a eu peu de commentaires cette année mais à l'exception de l'un d'entre eux, ils ont tous trouvé leur place sur le carnet de recherche.

Le premier commentaire a été posté en mars à la suite de la fiche concernant les dominos. Un informateur nous soumet 3 expressions liées à la pratique des dominos. Nous revenons vers lui en privé (via le mail fiches.pci@gmail.com) pour lui demander de plus amples explications. Il nous renvoie quelques jours après un long mail qu'il a accepté que nous mettions en ligne en tant que commentaire après que nous en ayons évacué les éventuelles fautes.

Rares ont été les personnes qui nous ont recontacté à la suite de réponses à leurs commentaires. Ici, les renseignements complémentaires ont permis d'enrichir la fiche. Nous ne les avons pas incorporés à la fiche d'inventaire afin de garder la chronologie de l'enrichissement de la fiche, ce que nous souhaitons pouvoir faire grâce au format du Carnet.

Deux mois plus tard, une personne poste directement un commentaire en réponse à un commentaire d'un pratiquant datant de mars 2014. La personne à qui s'adressait le commentaire n'a pas répondu mais nous sommes toutefois face à une tentative de dialogue direct entre les participants. Ce commentaire nous montre une volonté de se réapproprier les données en demandant des compléments à d'autres pratiquants. Ici la personne souhaitait avoir des détails et un patron afin de fabriquer elle-même son quillou. A défaut de réponse du premier intervenant, nous l'avons renseigné et redirigé vers Mathilde Lamothe, chercheuse spécialiste des quilles, pour de plus amples renseignements.

Le même mois, nous avons été contactés par une personne de la Réunion écrivant un ouvrage sur les billes. Il nous a demandé l'autorisation d'utiliser certaines données des fiches. Conformément aux droits d'utilisation que nous avons affichés sur le Carnet, nous l'avons autorisé à utiliser les données à condition de citer les sources. Ici, nous avons été contactés par le biais d'un commentaire sur le Carnet alors que le format et la demande concernait plutôt une demande via l'adresse mail mise en place à cet effet.

Nous constatons ainsi que parfois les lecteurs utilisent l'adresse mail car ils redoutent de laisser des commentaires avec des fautes d'orthographe ou ne souhaitent pas être publiés. Il nous est par exemple déjà arrivé, les années précédentes, de publier des mails anonymisés (avec l'accord de leur auteur) sous forme de commentaires à la suite de fiches et ce afin de les compléter.

Inversement, il arrive parfois que les lecteurs utilisent la rubrique « commentaire » au lieu du mail pour nous contacter. Dans les faits, cela ne pose pas de problème puisque tous les commentaires nous sont soumis avant d'être publiés.

Au mois de juin, Cendrine Lagoueyte, rédactrice de plusieurs fiches concernant l'Aquitaine, nous a contactés pour apporter une rectification sur le titre de la fiche « Pilota ». Après rectification, nous avons également publié son commentaire car elle y explique qu'en basque, l'article est déjà compris dans le mot (grâce au « a » final).

Le 11 juillet, nous avons reçu un commentaire de revendication d'une personne qui se plaint du peu d'importance accordée aux « sports traditionnels ». Il nous semble que cette personne est un des proches d'un des membres du bureau de la Fédération Française de Balle à la Main. Nous avons d'ailleurs été en contact avec ce dernier lors de la rédaction de la fiche.

A l'époque cette fiche avait laissé apparaître des dissensions au sein de la Fédération. Nous avons déjà évoqué la tentative de manipulation ou de ralliement à une cause du chercheur qui s'est ébauchée ici dans un rapport ultérieur. Nous avons mis en

avant le fait que certaines personnes nous avaient déconseillé de nous renseigner auprès d'autres personnes, ne les considérant pas comme objectives. Nous avons alors pu noter des tensions au sein de certaines structures dont les enjeux allaient parfois au-delà de la simple reconnaissance d'un jeu.

Face au ton de ce commentaire et face au fait qu'il n'est pas à sa place sur le Carnet de recherche, nous ne l'avons pas publié. Il s'agit de l'unique commentaire non publié cette année (le 5^e depuis la création du carnet). Pour rappel, les commentaires non publiés étaient soit hors du contexte de la recherche que nous effectuons soit ils ont été transformés en billets.

Une dizaine de jours plus tard, une personne nous a écrit pour nous demander des renseignements supplémentaires sur les Joutes lyonnaises. Cherchant de la documentation sur son grand-père pratiquant, elle souhaitait savoir si nous avions des archives des années 1940 à lui communiquer.

Enfin, au mois d'août et à un jour d'intervalle l'un de l'autre, nous avons reçu deux commentaires. L'un à propos des Quilles de Très. Une personne ayant participé à ce jeu durant son enfance fait appel à d'autres participants pour lui rafraîchir la mémoire à propos des règles. Le second commentaire nous demande de quelle manière il est possible d'acquérir un jeu de la Butte. Nous l'avons redirigé vers l'association « JeuxTradiNormandie » qui a nous a aidé à renseigner cette fiche et qui reproduit certains jeux afin de les vendre lors de festivals.

1.2. Compte-rendu et analyse des rapports DPRPS

D'après les fichiers qui nous ont été fournis en janvier 2015 en vue de préparer cette synthèse partielle des travaux déjà effectués en France au titre de l'inventaire du patrimoine culturel immatériel, les équipes en charge de travailler sur les inventaires du PCI et ayant reçu des subventions du Ministère s'élèvent au nombre de 16 pour la période de 2011 à 2014.

Ces équipes se partagent divers domaines d'intérêt et 6 d'entre elles ont obtenu d'années en années des fonds leur permettant de poursuivre et d'amplifier leur recherches. Nous notons que ce sont les équipes composées de chercheurs qui sont les plus productives.

Bien sûr, chaque équipe fournit un travail différent en fonction des sommes qui lui sont allouées, il est évident que les résultats d'une équipe restreinte qui a fonctionné avec peu de dotation budgétaire sont moins impressionnants en volume que ceux d'une équipe ayant bénéficié de subventions plus importantes.

Les subventions se sont réparties comme suit :

- 4 équipes ont reçu des subventions en 2011 pour 5 projets de recherche.

Le CRECET (Centre Régional de Culture Ethnologique et Technique) pour son travail sur le « patrimoine immatériel en Normandie : pêcheries fixes sur la côte de l'Ouest Cotentin ».

Le CIRIEF (*Centre International de Recherches Interdisciplinaires en Ethnomusicologie de la France*) pour ses recherches sur « les musiques de traditions orales et leurs enjeux dans les départements et les territoires français d'Outre-mer et leurs prolongements ».

Le laboratoire ITEM (Identités, Territoires, Expressions, Mobilités) de l'UPPA pour son projet d'« inventaire du PCI aquitain et mise en regard méthodologique avec les espaces québécois et caribéens ».

L'association Répriz (Centre de Musique et de Danse Traditionnelle et populaire de la Guadeloupe)⁴ pour travailler sur l'« inventaire et collectes des chants danses et récits constitutifs des Nadroms de Guadeloupe et Inventaire et collectes sur le Boulagel de Guadeloupe ».

⁴ Collaboration avec le CIRIEF (cf. rapport 2011-2012, Les musiques de tradition orale et leurs enjeux (*patrimonialisation, stratégies identitaires, tourisme, spectacularisation*) dans les départements et territoires français d'Outre-mer et leurs prolongements (*Martinique, Guadeloupe, Guyane, Réunion, Mayotte, Madagascar*) », 28 p.).

- 6 équipes ont bénéficié de subventions en 2012, année où la majorité des fiches d'inventaire ont été effectuées.

L'IDEMEC (Institut d'Ethnologie Méditerranéenne, Européenne et Comparative) pour effectuer « l'inventaire du patrimoine culturel immatériel : le cas des jeux traditionnels en France ».

La FALSAB (Confédération des jeux et sports traditionnels de Bretagne) pour établir l'« inventaire régional des jeux et sports traditionnels de Bretagne ».

L'association Dastum (Archives du Patrimoine Oral de Bretagne) pour l'« inventaire des pratiques vivantes liées aux expressions du patrimoine oral musical de Bretagne ».

La Maison des Cultures du Monde pour établir un « inventaire des géants, dragons et animaux processionnels de France ».

L'UBO (Université de Bretagne Occidentale) pour faire l'« inventaire du Patrimoine culturel immatériel. Connaissance et pratiques concernant la nature et l'univers en Bretagne ».

L'ITEM pour continuer ses recherches sur l'« inventaire du PCI en région Aquitaine : de la recherche action à l'inscription dans les politiques publiques ».

- En 2013, 9 équipes ont sollicité et obtenu des subventions.

L'IDEMEC pour poursuivre son travail et étudier la « diffusion et restitution aux communautés de l'inventaire du patrimoine culturel immatériel : le cas des jeux traditionnels en France ».

La Fédération des Associations et Musiques et Danses Traditionnelles pour « étudier, valoriser et populariser la chanson traditionnelle francophone. Vers un catalogue approfondi ».

L'association Mémoire Vivante (de Guadeloupe) afin d'établir un « inventaire participatif du patrimoine culture immatériel de Saint-Louis et Marie-Galante ».

Le CRECET pour explorer un nouveau domaine en étudiant le « patrimoine culturel immatériel de communautés hospitalières universitaires : les CHU de Rouen, Caen et Angers ».

Le Groupement Culturel Breton des Pays de Villaine pour la mise en valeur des « savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel en lien avec les connaissances et savoirs liés à la nature et à l'univers ».

Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Golfe du Morbihan pour effectuer l'« inventaire des métiers et savoir-faire traditionnels du Golfe du Morbihan ».

L'association Ile du Monde pour faire l'« inventaire du patrimoine culturel immatériel trans-local francilien ».

La Maison des Cultures du Monde pour poursuivre et amplifier son étude sur l'« inventaire des géants, dragons et animaux processionnels de France : animaux-totems des fêtes languedociennes ».

L'ITEM pour étudier les « pratiques juridiques infra-étatiques en contexte frontalier ».

- Enfin, en 2014, 6 équipes se sont partagé les subventions.

L'association EPINOIA se charge d'étudier les « pratiques pour un développement durable ».

L'association Française des éléments inscrits au PCI de l'Unesco pour la présentation de la « conception et réalisation d'une exposition itinérante sur le PCI en France ».

L'Inoc (Institut Occitan) et l'ITEM pour mener à bien un projet proposant une étude « de l'inventaire à la sauvegarde, création d'un PCI « Lab » pour l'accès public aux données de l'inventaire français du PCI ».

L'association Ile du Monde qui poursuit son « projet pour l'inventaire du PCI trans-local francilien ».

Le Syndicat intercommunal d'aménagement du Golfe du Morbihan qui poursuit également l'« inventaire des métiers et savoir-faire traditionnels du Golfe du Morbihan ».

L'IDEMEC qui continue sa recherche pour travailler sur « la participation des communautés à la restitution de l'inventaire du patrimoine culturel immatériel ».

- Rapide compte-rendu des rapports de recherche fournis⁵ :

LE CIRIEF a fait appel à des universitaires (enseignants-chercheurs, docteurs, doctorants) afin d'étudier « les musiques de tradition orale et leurs enjeux » dans les TOM). Le but est par exemple d'en faire l'inventaire, de solliciter de nouvelles études ciblées autour de ces pratiques, d'en faire émerger les caractéristiques identitaires.

Cette subvention a permis de suivre 4 recherches doctorales portant sur les Seychelles, Madagascar, la Guadeloupe et la Martinique Elle a aussi permis de soutenir l'organisation de deux journées d'études à la Martinique et de deux journées d'études à la Réunion qui ont fait l'objet de publications autour des performances artistiques et leurs enjeux dans la construction identitaire Outre-mer ainsi que sur l'impact de la patrimonialisation de ces pratiques.

En 2013, l'association DASTUM de Bretagne a produit 10 fiches d'inventaire (entre 7 et 22 pages en fonctions des deux rédacteurs). 5 des fiches font en moyenne 7 pages et les 5 autres environ un peu plus de 15 pages.

En 2014, l'association DASTUM n'a produit que 6 fiches mais d'une longueur moyenne de 16 pages. Ces 16 fiches sur la Bretagne sont très bien renseignées et montrent que les enquêtes ont été poussées et qu'un véritable travail documentaire a été effectué. En revanche, nous regrettons que toutes les fiches n'aient pas fait l'objet de retour sur le terrain afin que la description de la pratique soit actualisée. En effet, les rapports de recherche de 2013 et 2014 nous apprennent que seules les pratiques dont les documents étaient trop anciens pour satisfaire pleinement les exigences de la fiche ont fait l'objet d'une enquête renouvelée. Nous sommes donc ici face à des fiches élaborées à partir d'une documentation ethnologique et non forcément par une enquête ethnologique récente.

⁵ Tous les rapports ne nous ayant pas été communiqués par la DPRPS, nous basons notre analyse sur les seuls éléments transmis.

En 2014, Céline Frémaux qui a travaillé sur les pratiques et les rituels du charronnage à Marie-Galante propose également un rapport de 9 pages fournissant divers éléments de recherche, des pistes documentaires à suivre afin d'établir une fiche d'inventaire poussée sur cette pratique du charronnage en Guadeloupe. Le chercheur propose également des partenariats avec des institutions locales comme par exemple l'écomusée de Marie-Galante. Outre sa fonction d'inventaire, la fiche devient ici une passerelle afin de travailler autour d'un projet commun. Cela laisse donc envisager un champ de recherche tout autour de la fiche d'inventaire. Ainsi, le travail sur la diffusion et la restitution des fiches apparaît comme nécessaire dans le sens où ces fiches d'inventaire produisent ou accentuent une patrimonialisation des pratiques mises ainsi sur le devant de la scène.

Enfin, l'association Répriz fait état de la re-crédation d'un nadrom, pratique de danse et de musique guadeloupéenne délaissée peu à peu dans les années 1970 suite à une volonté d'intégration des population issues de l'immigration qui la pratiquaient. Aujourd'hui, le nadrom revient comme un élément de revendication identitaire que certains pratiquants souhaiteraient revitaliser. La fiche d'inventaire n'existe pas encore puisque la pratique doit pour cela être réactualisée au préalable. Malgré une coupure d'une quarantaine d'années dans cette pratique, il pourrait être intéressant de voir si elle réussit à refaire souche et à être adoptée de nouveau et de manière spontanée par les populations.

En ce qui concerne les autres groupes de recherche, les rapports ne nous ont à ce jour pas encore été transmis, exceptés les travaux de l'IDEMEC analysés dans les précédents rapports et versés sur le site d'archives ouvertes HAL.

Nous pouvons toutefois d'ores et déjà souligner l'intérêt de confier ce type de travail d'inventaire à des universitaires. En effet, les pratiques inventoriées peuvent faire l'objet d'études longues et c'est dans ce sens que les fiches sont les plus intéressantes et les plus complètes, chacune d'elle étant rédigée par une personne spécialiste. Il ressort nettement que la qualité est ici préférable à la quantité au risque de se retrouver comme cela a été le cas avec certaines fiches de 2012 avec

des pratiques où uniquement une dizaine de lignes accompagnent les photographies, ce qui n'est pas nécessaire pour se faire une idée de la pratique. Ces fiches bien que succinctes peuvent toutefois faire office de liste de pratiques répertoriées qu'il faudrait approfondir dans un travail ultérieur.

- Les fiches d'inventaire :

Parmi tous ces groupes de recherche, plusieurs d'entre eux ont donc déjà produit des fiches d'inventaires qui sont venues alimenter la connaissance sur le PCI de la France.

Nous classerons les fiches en deux catégories : celles de 2012 et celles de 2013 et 2014. En effet, le format de la fiche type d'inventaire a été modifié et le contenu a évolué. Les fiches sont beaucoup plus complètes et significativement plus longues (entre 7 et 22 pages contre 5 à 11 pages pour celle de 2012). Nous regrettons en revanche l'abandon sur certaines de ces fiches des rubriques d'identification des informateurs, des rédacteurs et les dates d'enquête qui nous donnaient auparavant des repères sur l'élaboration des fiches d'inventaire, ce qui n'est peut être pas nécessaire pour le public mais qui a de l'importance pour les chercheurs qui travaillent à partir de ces sources.

L'ITEM a pour sa part produit 22 fiches pour l'année 2012. Ces fiches sont parfois issues de recherches universitaires et ont toutes été renseignées par des étudiants en patrimoine formés à l'ethnologie, ou par des ethnologues. Ainsi, même lorsque les fiches sont courtes (5 pages), elles sont très bien renseignées et donnent déjà de bonnes indications sur la pratique inventoriée.

La FALSAB a ici proposé 31 fiches d'inventaire pour l'année 2012. Hormis celles du Gouren et celle de la boule de sable, les fiches sont très peu renseignées. Beaucoup de rubriques sont vides et une grande partie des fiches ne dépasse pas une demi-page de description, ce qui est, à notre avis, bien insuffisant pour se faire une idée de la pratique et tenter de la saisir.

Le CRECET a sollicité une ethnologue afin de présenter la fiche d'inventaire autour des pêcheries fixes du Cotentin. Cette fiche très riche de 24 pages inclut également le projet de sauvegarde et de réhabilitation de cette pratique tel qu'il est envisagé, voire même déjà effectué, par les pratiquants et les instances locales. Cette fiche est donc le fruit d'une réelle étude ethnologique.

L'association DASTUM a produit 16 fiches très bien renseignées dont certaines auraient mérité d'être actualisées. Elles représentent toutefois des références intéressantes sur les pratiques décrites. Rédigées sous leur nouveau format, ces fiches plus exigeantes sont très intéressantes, autant pour l'amateur que pour le chercheur.

Enfin, l'association Mémoire Vivante de Guadeloupe a produit deux fiches d'inventaire. Il s'agit du nouveau format de fiche. Elles sont également bien renseignées et sont d'une longueur de 9 pages chacune.

Nous pouvons noter une différence significative entre les fiches établies par des ethnologues et souvent issues de recherches universitaires et les fiches produites par des personnes en charge de la valorisation locale. Les premières sont très bien renseignées, même lorsqu'elles sont synthétiques. En ce qui concerne la quantité des fiches, il ne faut pas oublier qu'elles sont aussi proportionnelles aux subventions et de ce fait au nombre de personnes qui ont pu travailler à cette entreprise ainsi qu'à la durée de travail qui détermine le temps accordé à chaque pratique.

Chapitre 2 :

Séminaire et exemple de partenariat

Le chapitre précédent a proposé une analyse sommaire de l'activité du « carnet de recherche » et a récapitulé les principales recherches menées depuis 2011 au titre de l'inventaire du PCI en France. Cela forme un contexte dans lequel se situent les actions de recherche entreprises cette année au sein de l'IDEMEC. Dans le présent chapitre, il s'agit d'insister sur les faits marquants de cette recherche pour l'année 2015. Le séminaire a été très productif car il a permis de consolider un réseau de personnes et d'institutions intéressées par le PCI. Il a été aussi une manière de mieux faire identifier le travail effectué par le Ministère de la Culture et de la Communication, puisqu'une collectivité (la Ville de Cannes) a souhaité bénéficier d'une expertise en termes de PCI par nos équipes.

2.1. Le séminaire

Le projet de recherche prévoyait l'organisation d'un séminaire impliquant des acteurs institutionnels, des chercheurs et des représentants des communautés de pratiquants. Le séminaire a été centré notamment les notions de « participativité », de valorisation et d'innovation patrimoniale. Trois séances ont pu être organisées. Une première journée à Paris en janvier 2015 a permis de lancer le séminaire. Puis deux journées d'étude ont été organisées à Aix-en-Provence en avril 2015. Enfin, une troisième séance a été tenue dans le cadre du 12^e congrès de la SIEF (Société Internationale d'Ethnologie et de Folklore) à Zagreb, en Croatie, en juin 2015. Une journée initialement prévue à l'automne a dû être reportée faute de moyens suffisants.

- Compte rendu de la journée de janvier à Paris, lancement du séminaire :

La première séance du séminaire a eu lieu le 22 janvier 2015 à Paris au Ministère de la Culture et de la Communication. Il a permis de recenser un ensemble d'acteurs intéressés par le projet général de l'inventaire du PCI en France. Lucie Saban a présenté le travail effectué par l'association « Mémoire vivante » dans les Antilles françaises autour de l'artisanat traditionnel et des savoir-faire des charrons. Morgane Dallic, représentant le PNR du Morbihan, a expliqué comment la notion de PCI était entendue à l'échelle territoriale, en relation avec les travaux de l'association bretonne BCD. Un travail d'inventaire est en cours au PNR du Morbihan, avec l'aide de spécialistes locaux du patrimoine. Luc Avot, de la Fédération nationale des trompes de France a présenté un projet de patrimonialisation de cette pratique. J.-J. Casteret, de l'INOC-Pau, a parlé des efforts réalisés pour inscrire le patrimoine occitan sur le web. Yann Le Borgne, du CRECET, a témoigné du projet actuellement en cours de patrimonialisation des savoir-faire hospitaliers. Les représentants de l'association Ile du Monde, Simone Tortoriello et Daniel Ortiz, se concentrent sur le patrimoine translocal francilien. Roger Hérisset est intervenu sur les vanneries bretonnes et a présenté son livre. Marion Roux-Durand a évoqué les efforts du musée de l'archerie pour réaliser avec l'OPCI une fiche liée au « tir Beursault ». Séverine Cachat a présenté l'exposition que le CFPCI a conçu sur les géants et dragons processionnels. Francesca Comminelli a évoqué la relation entre PCI et développement durable. Pour notre part, nous avons présenté le travail réalisé à l'IDEMEC depuis 2012 dans la continuité de la collecte effectuée autour des jeux traditionnels.

Ce premier séminaire a ainsi permis de se retrouver entre acteurs et experts du PCI, et de mettre autour de la table à la fois des acteurs associatifs, des représentants de collectivités ou d'institutions, et des chercheurs. La réunion a permis de mieux se connaître et de constater à la fois des différences de positionnement et des similitudes d'objectifs. Ce fut aussi le point de départ de nombreuses discussions en petits groupes, puisque plusieurs rendez-vous ont ensuite été programmés spontanément par certains membres du groupe qui se sont retrouvés pour discuter

dans les semaines qui ont suivi. Il a aussi été décidé de programmer un second séminaire en avril à Aix-en-Provence.

- Compte rendu des journées d'avril organisées à Aix-en-Provence :

Les 16 et 17 avril 2015 nous avons organisé à la MMSH d'Aix-en-Provence deux journées d'étude intitulées « L'inventaire du PCI : jeux d'acteurs et questions de méthode ». Ces journées, conçues comme une confrontation d'expériences, voulaient interroger les spécificités de l'inventaire du PCI par rapport à d'autres méthodologies d'inventaire. Il s'agissait aussi d'internationaliser le débat en invitant des spécialistes étrangers de la question, pour nourrir les réflexions du groupe français qui s'était retrouvé à Paris en janvier. Le premier jour, sont intervenus Claudie Voisenat et Christelle Nau à propos de l'élaboration de la fiche d'inventaire des fêtes de l'ours pyrénéennes. Puis, Joan Reguant a évoqué les méthodes participatives en présentant un projet transfrontalier France-Andorre-Catalogne concernant les fêtes des brandons de la Saint-Jean. Christian Hottin a assuré la partie conclusive de cette première journée. Le lendemain, la forme du forum a été adoptée, table-ronde réunissant les représentants de plusieurs équipes impliquées dans la réalisation de fiches d'inventaire. Ce moment très riche a permis d'identifier des difficultés récurrentes et un ensemble de demandes émanant des différentes équipes. L'ensemble des débats a été retranscrit et versé en annexe du rapport intermédiaire de la présente recherche.

- Compte-rendu de l'atelier autour du PCI à Zagreb (Congrès de la SIEF) :

Un des enseignements du séminaire d'Aix a consisté à noter l'intérêt des comparaisons internationales en matière d'inventaires du PCI. Il a donc été décidé de partir à la recherche d'interlocuteurs dans d'autres pays. L'occasion de se rapprocher de spécialistes étrangers des inventaires a été fournie par le 12^e congrès de la SIEF, à Zagreb en juin 2015. Avec Sylvie Grenet nous avons décidé d'organiser un atelier intitulé « Inventorying ICH : A New Utopia ? ». Des spécialistes français et étrangers ont participé à cet atelier. Pour la France, Patricia Carlier a témoigné de l'irruption de

la notion de PCI dans les politiques culturelles locales, à partir de l'exemple d'une communauté de communes gardoise. Patricia Heiniger-Casteret a insisté sur le caractère organique du PCI, mis en danger dès qu'un de ses éléments constitutifs est touché, d'où la nécessité de l'étudier en contexte. Nathan Schlanger a montré les relations cachées qui existent entre la logique de l'inventaire du PCI et celle de l'inventaire archéologique. Des représentants d'autres pays ont apporté à l'occasion de ce séminaire des éléments qui nous faisaient jusque-là cruellement défaut. Houria Boussalem a parlé de la situation en Algérie, Nihra Efendic a évoqué le cas de la Bosnie-Herzégovine, Dita Limova et Martina Pavlicova ont représenté la politique Tchèque du PCI, Evangelis Karamanes a parlé de la situation grecque, Nina Graeff a évoqué le cas des musiques et danses brésiliennes, et Veronika Filko a tracé un tableau très précis des politiques patrimoniales hongroises.

Le séminaire de Zagreb a été ainsi l'occasion de prendre un certain nombre de contacts internationaux qui pourront être utiles dans l'optique de monter un projet d'étude comparative des politiques patrimoniales à l'échelle européenne. Il reste bien sûr à imaginer comment établir une conjonction entre les équipes françaises engagées localement dans les inventaires, et les experts internationaux rencontrés dans ce cadre. Mais les problèmes rencontrés semblent se recouper dans bien des cas : interrogations sur le rôle du politique, importance de la participation des communautés, risques de standardisation voire d'exploitation touristique des éléments labellisés, etc. Le contexte semble favorable à la mise en œuvre de projets d'étude permettant de mieux comprendre la situation créée par la ratification de la convention de l'UNESCO sur le PCI.

2.2. Partenariat avec la Ville de Cannes

L'interrogation sur le PCI et ce qu'il implique existe aussi à l'échelle locale. En septembre 2014, nous avons ainsi été approchés pour parler de l'idée de la création d'un musée de la vie locale par des responsables de la Mairie de Cannes, qui étaient

intéressés par notre expertise en matière d'inventaire du PCI. Nous avons ensuite repris contact afin de créer un partenariat.

- Le contexte du partenariat :

La Mairie de Cannes a reçu en legs de la veuve de Victor Tuby (un érudit local) une habitation qui abrite actuellement le musée d'art et traditions provençales (depuis 1993). La municipalité, propriétaire des murs, souhaite donner un nouvel élan à ce musée (Moulin Forville – Musée Victor-Tuby) en le modernisant et en y présentant l'histoire et l'identité cannoise d'aujourd'hui dans sa diversité. Suivant une volonté politique et dans un souci de représentativité, il s'agit de rajeunir l'image de la ville.

Pourtant, un problème majeur empêche pour l'instant de créer ce musée. En effet, si la ville est propriétaire des murs et qu'elle a fait restaurer le bâtiment, il a été stipulé dans le legs que les locaux doivent abriter les fonds de l'association « les amis de Victor Tuby » qui y présente ses collections depuis 1973.

Pour tenter de convaincre les membres de l'association de laisser place à une nouvelle muséographie et à un nouveau contenu scientifique (qui reste à créer), la Direction des Affaires Culturelles a souhaité présenter une préfiguration de ce musée en proposant une exposition temporaire. Il s'agit également de recueillir les réactions des habitants afin de valider ou d'invalidier la création d'un tel musée.

Consciente de l'importance de faire intervenir des ethnologues pour effectuer une étude sur l'identité locale, la Directrice des Archives Municipales de Cannes nous a donc demandé de participer à la création de cette exposition. Prévue pour septembre 2015, cette exposition se compose de deux volets : l'un à l'espace Calmette (une antenne des Archives Municipales – de septembre 2015 à juin 2016) et l'autre plus courte à l'espace Miramar (de septembre à octobre 2015).

L'espace Calmette présente le volet « Cannes et les médias ». Il s'agit d'une exposition de photographies et de documents d'archives qui présentent l'évolution de

la ville jusque dans les années 1960 environ. L'exposition est agrémentée de vidéos de l'Institut National de l'Audiovisuel (INA).

L'espace Miramar, quant à lui, accueille notre étude. Il s'agit du volet contemporain de l'exposition : « Portrait de Cannois ».

De ce fait, en octobre 2014, le service de la Direction des Archives de Cannes puis celui de la Direction des Affaires Culturelles a sollicité une étude de « l'identité cannoise » afin de préparer une exposition en préfiguration de la création éventuelle d'un musée d'identité locale. Cette idée de musée fait partie des promesses électorales faites par le nouveau Maire lors de sa campagne électorale. Ses services municipaux se sont adressés à nous pour mener ce projet réalisé par le CNRS (délégation Provence et Corse) par le biais de l'IDEMEC (Institut d'ethnologie méditerranéenne, européenne et comparative de l'Université d'Aix-Marseille). Le partenariat, validé par le conseil municipal en février 2015, a été officialisé par l'embauche d'un chercheur pour une durée salariée de deux mois (de mai à juin 2015). Le travail effectif s'est étalé d'une période comprise entre mars et septembre pour un peu plus de trois mois d'étude et de restitution. Divers projets scientifiques et présentations de la démarche méthodologique ont été proposés à la Municipalité en amont des accords.

Ce contrat est venu se positionner dans la continuité de nos recherches sur l'inventaire, sa restitution et sa réappropriation par le public. Nous avons pu tester ici un autre format, le format vidéo, grâce aux entretiens.

Si la demande initiale était ambitieuse (un travail salarié prévu sur une durée comprise entre 6 et 9 mois), le budget alloué à la préparation de l'exposition n'a permis de dégager que deux mois de travail salarié à plein temps. De 20 entretiens prévus initialement, nous nous sommes accordés sur la passation de 10 entretiens non retranscrits et non-analysés mais montés pour obtenir des films de 10 à 20 minutes. Nous avons été assistés d'un caméraman pour les interviews et pour le montage. 9 de ces 10 films ont été présentés durant l'exposition.

Le but de l'enquête réalisée était de saisir ce que peut être « l'identité cannoise ». Il s'agissait d'interroger à la fois des habitants, et des touristes afin de saisir les différentes visions qu'ils peuvent avoir de la ville. Toutefois, faute de temps et de moyens budgétaires, il a été décidé que nous procéderions uniquement à une pré-enquête. Cette étude a donc ouvert des pistes exploratoires qui restent à approfondir pour venir alimenter un futur musée de l'identité locale.

Cette pré-enquête a débuté par des recherches bibliographiques sur la ville de Cannes (informations données par les Archives de Cannes, rapport prêté par la Direction des Affaires Culturelles de la ville de Cannes) afin de s'imprégner de l'atmosphère des lieux et de se familiariser avec les différents quartiers qui composent la ville. Nous avons produit divers contrats d'utilisation et d'autorisation de diffusion des données, divers documents proposant le projet de recherche et les étapes à suivre, une grille d'entretien ainsi que de la documentation pour les *flyers* et les cartels de l'exposition. En amont du contrat et pour montrer notre intérêt dans cette recherche, nous avons effectué la passation de trois entretiens (en compagnie de la Directrice des Archives). Ils sont allés nourrir le fond des Archives municipales. Ces essais ont permis de s'accorder sur les thèmes à traiter lors des entretiens commandés par la ville.

N'ayant pas été filmés par un professionnel ils n'ont pas été versés au fonds prévu pour l'exposition à l'espace Miramar. Toutefois, ils contribuent à l'éclairage de la perception et de la restitution de l'identité cannoise pour la création d'un musée d'identité locale.

Dans l'idée, la commande de ce fonds d'exposition à des chercheurs s'inscrit dans une volonté de scientificité et de compréhension du tissu urbain cannois tel qu'il se présente à nous aujourd'hui. La méthode de l'ethnologie, discipline scientifique vouée à l'étude des individus, de leurs cultures, traditions et adaptation à leur environnement, permet en effet de mettre au jour ce qui serait constitutif de l'identité cannoise dans sa diversité en ce début de XXI^e siècle.

- La méthodologie d'enquête :

C'est la méthode inductive qui a été utilisée afin de créer le canevas des entretiens. Les questions étaient ouvertes et ont été adaptées à chaque interlocuteur, seuls les grands thèmes à aborder sont communs à tous ces entretiens. Des thèmes particuliers propres à chaque personne interrogée émergent donc également, comme des récits à propos du quartier où la personne vit, ou encore à propos du métier qu'elle exerce.

L'approche ethnologique a permis de souligner des points de départ pour comprendre la multiplicité de la ville de Cannes et ainsi saisir ce que pourrait être l'identité cannoise dans sa diversité. Cette identité est composée à partir des parcours des individus et des communautés qui font la ville.

A l'issue des 10 entretiens quelques pistes de recherche se profilent. Cette pré-enquête permet donc d'envisager l'ampleur d'une enquête qui porterait sur un nombre conséquent d'individus représentant divers métiers, communautés et quartiers. La présente étude n'est scientifiquement concevable que comme une pré-enquête valable dans le cadre d'une exposition de présentation car elle est exempte d'analyse scientifique. Le délai de recherche de terrain était trop court pour approfondir l'étude et faire l'analyse des entretiens même s'ils étaient peu nombreux.

- La passation des entretiens :

Les portraits réalisés mettent en scène onze personnes pour dix portraits. Pour ces 11 personnes interviewées, une vingtaine de personnes a été contactée au préalable. Les personnes retenues pour les entretiens ont été choisies au hasard. Elles ont bien voulu se prêter au jeu de l'entretien.

Sur 9 entretiens présentés, il n'y a que 2 femmes. Il s'agit là d'un concours de circonstances et de contraintes du calendrier qui ne nous ont pas permis de rencontrer les autres femmes pressenties.

A travers ces différents portraits divers thèmes sont présentés : les palaces, les arts de rue, la vie nocturne, les bars, les congrès, les Iles et la mer, l'immobilier ; mais aussi divers lieux cannois tels que le Palm Beach et le Mourre Rouge, la Croisette, le Suquet, le quartier République, le quartier de la Californie, La Bocca.

Les entretiens ont majoritairement eu lieu chez les personnes interrogées ou sur leur lieu de travail, nous permettant ainsi d'entrer dans leur environnement quotidien. Les personnes interrogées ont été choisies en fonction de leur métier, des lieux où elles habitent ou des lieux où elles pratiquent leur activité professionnelle. Une seule personne a été imposée et les autres ont été choisies librement en fonction de critères définis au préalable. Natifs de Cannes ou non, installées depuis toujours ou plus récemment, toutes ces personnes exposent leur vision de Cannes et la manière dont elles s'inscrivent dans la ville.

Pour agrémenter la présentation de ces portraits au public, nous avons demandé un objet à chaque personne interrogée afin qu'il soit le médiateur entre le public et le portrait de l'exposition. L'objet est présenté comme une porte d'entrée dans la vie de la personne interrogée. Chaque objet symbolise la ville selon une personne, ou son expérience à Cannes. Il permet de montrer les trajectoires, parcours de vie (récits), mais aussi la dispersion sur le territoire et le partage de l'espace. C'est le parti pris muséologique utilisé pour alimenter la Galerie des Dons du Musée de l'Histoire de l'Immigration de Paris qui a inspiré cette présentation. Nous obtenons ainsi une entrée dans la vie des personnes par l'intermédiaire de ces objets.

- Pistes d'analyse :

A travers ces portraits de Cannois, nous avons tenté d'appréhender quelques facettes de la ville et de comprendre ce qui différencie Cannes des autres villes de la Côte

d'Azur. Bien qu'ébauche, cette enquête effectuée à partir de dix entretiens permet toutefois de faire ressortir certaines caractéristiques locales qui nous renseignent sur les modes de vie cannois quelles que soient les catégories sociales et socioprofessionnelles.

Nous pouvons par exemple évoquer le rôle du quartier de La Bocca qui est dynamisé et qui accueille beaucoup d'actifs. Ce quartier apparaît déjà dans les premiers entretiens comme une ville dans la ville ou plutôt un village adossé à la ville aujourd'hui relié par les transports en commun pour une plus grande accessibilité et qui facilite les allers-retours entre le centre-ville et La Bocca.

Des différences sont aussi d'ordre social, la place des jeunes est aussi apparue dans les discours ainsi que l'évolution de la vie nocturne et des activités proposées.

La manière dont les personnes interrogées nous ont parlé des Iles de Lérins permet d'envisager un attachement affectif fort à cet espace qui regarde la ville du large. La nature est d'ailleurs également très présente dans les récits. Il ne s'agit pas uniquement de la mer mais aussi les espaces verts, les forêts qui encadrent la ville. Dans les discours, la ville est souvent présentée comme un espace multiple où les constructions côtoient les espaces naturels où les Cannois peuvent aller se ressourcer. Il y a une ambivalence de la ville dans les discours. Nous retrouvons d'un côté le calme de la nature, la mer et les îles et la forêt et de l'autre le tumulte citadin. Les contrastes urbains sont aussi présentés dans d'autres entretiens par exemple sous la forme d'une séparation Nord/Sud, séparation due notamment à un grand axe routier mais aussi aux loyers plus élevés sur le front de mer, etc. Il y a également une opposition entre lieu de paraître (la façade) et lieux de vie qui sont souvent décrits par les informateurs comme authentiques (le cœur de la cité). Toutes ces oppositions dans la ville montrent une multiplicité de facettes : de Cannes ville luxueuse et moderne présentée sur la Croisette à Cannes ville historique et typique proposée dans les rues du Suquet. L'étude, ses résultats, un approfondissement et compléments des entretiens ainsi qu'une enquête plus vaste pourraient être l'objet d'une enquête longue et poussée.

- Un projet plus vaste :

Afin de présenter les différentes étapes de cette recherche et les quelques ouvertures de travail que nous proposons, nous avons participé à une table-ronde organisée par la DAC à l'espace Miramar le 23 septembre 2015. Cette table-ronde a réuni :

- Sylvie Grenet-Coye qui a présenté le PCI et l'intérêt de son étude par des anthropologues,
- Laurent Sébastien Fournier qui a fait un état du déroulement de l'enquête et du besoin des collectivités de faire appel à des études scientifiques afin de comprendre la localité et ainsi se renouveler,
- Chloé Rosati-Marzetti qui a proposé un compte-rendu de cette pré-enquête et de son déroulement.

Une enquête approfondie, composée de plusieurs portraits longs venant s'ajouter aux dix portraits déjà effectués, ainsi que la présentation des différentes communautés qui composent la ville, permettrait de valider ou d'infirmer les hypothèses de travail. Afin de compléter l'enquête de terrain, il serait également intéressant de questionner des personnes extérieures à la ville comme il avait été suggéré dans les projets de travail d'octobre 2014 à février 2015. Les touristes pourraient ainsi dévoiler la manière dont la ville est présentée et perçue à l'extérieur du département. Ainsi nous pourrions comprendre l'imaginaire touristique de la cité. Les habitants des communes voisines qui construisent leurs identités en opposition à leurs voisins proches pourraient aussi faire état de leur vision de Cannes et de ses habitants. Questionner ces différentes personnes permettrait de multiplier les points de vue et de tenter d'avoir une approche plus ou moins exhaustive. Interroger des personnes de villes voisines ou des touristes permettrait également de multiplier les points de vue et de confronter la réalité locale à l'imaginaire touristique et déconstruire les stéréotypes.

Des questionnaires ont été mis à disposition du public de l'exposition. L'étude des questionnaires distribués au public durant l'exposition permettra d'évaluer la réception de l'exposition par le grand public. Ces questionnaires permettront de recueillir l'expression des réactions du public et de saisir leurs attentes pour une exposition de plus grande ampleur. En tant que chercheur, nous proposons d'aider à amplifier cette étude en faisant par exemple participer des étudiants en ethnologie dans le cadre de stages de terrain qu'ils doivent effectuer au cours de leur cursus universitaire. Les étudiants seraient ainsi encadrés par un chercheur contractuel du CNRS et par un Maître de Conférences en charge de leur stage. Cette équipe, outre effectuer la passation d'entretiens et nourrir le corpus de données essentiel à l'analyse, pourrait ainsi également mettre en exergue l'impact du discours tenu à propos de la ville. Il s'agirait là de mettre en place un projet pilote entre l'université et la municipalité conférant ainsi une légitimité scientifique et une expérience de formation à ce partenariat.

De même, nous pourrions également envisager une collaboration et des formations à l'enquête ethnologique qui seraient proposées à des membres de collectivités locales et qui entreraient dans le cadre du programme national mis en place par le CNFPT.

Si cette exposition a du succès auprès du public, nous pourrions envisager d'établir une étude (avec analyse et réel contenu scientifique) qui pourrait venir constituer ce qui pourrait être une partie du nouveau fond muséographique du musée Moulin Forville. Cette enquête, de par son volet identitaire, pourrait également intégrer un regard sur le PCI et certains des éléments qui seraient à classer auprès de l'UNESCO. L'idée serait ainsi d'intégrer par ce biais des éléments de présentation du dossier de candidature à l'inscription sur la liste représentative du PCI de l'humanité de l'UNESCO dans ce musée.

Tous ces points ont été évoqués avec la Directrice des Archives et la Directrice adjointe de la DAC à l'issue de la table-ronde du 23 septembre. Des pistes pour obtenir des subventions leur ont également été soumises. Nous les avons aussi

sollicitées pour que la ville de Cannes participe à l'enrichissement de l'inventaire en remplissant des fiches sur les pratiques locales.

Chapitre 3 : **Autres actions réalisées**

Mis à part les séminaires et le partenariat décrits dans le chapitre précédent, plusieurs autres partenariats et interventions doivent être mentionnés. Ils ont permis de faire connaître auprès de nombreux acteurs scientifiques ou institutionnels le travail réalisé dans le cadre de l'inventaire du PCI. Dans ce chapitre nous rendons compte d'un ensemble d'actions réalisées au cours de l'année 2015 en lien avec le programme de recherche. Ces actions consistent pour l'essentiel en partenariats et en participations à des réunions, des formations, des colloques.

3.1. Journée de formation de la FEMS à Marseille

Nous avons assisté à une journée de rencontres organisée par la Fédération des Ecomusées et des Musées de Société (FEMS) qui a eu lieu à Marseille les 9 et 10 avril 2015. Nous avons assisté à la journée du 10 avril qui s'est tenue au Musée d'histoire de Marseille. La FEMS regroupe des professionnels de toute la France (y compris d'Outre-mer) et d'autres pays francophones comme le Québec et la Suisse. Ces 12^e rencontres professionnelles avaient pour titre « La participation, avenir des musées de société ? »⁶.

Cette seconde journée de formation a été consacrée à la médiation et la participation. Il y était donc question de la manière dont les professionnels des musées doivent adapter leur discours afin de se renouveler et d'attirer le public. La participation est envisagée comme un moyen d'impliquer le ou les publics et ainsi d'aider à l'attractivité de la structure muséale.

⁶ Voir : <http://www.fems.asso.fr/?p=3043>

La démarche participative est envisagée notamment pour enrichir les collections de ces musées. L'enjeu ici est double : enrichir les collections et rendre le public à la fois acteur et co-porteur du projet mis en place par le musée.

Les professionnels des musées proposent des formations des habitants pour aider à la participation. Afin d'impliquer ces habitants, les professionnels leur proposent des visites guidées de la ville qu'ils habitent et notamment pour les néo-arrivants afin de les impliquer dans le développement de la vie locale et du musée. Ce dispositif peut aussi permettre de collecter du patrimoine matériel et immatériel. Le patrimoine est ici considéré comme un vecteur de participativité.

- Table-ronde « médiation et participation » :

Anne-Marie d'Estiennes d'Orves⁷ et Laurent Vedrine⁸ proposent une rapide introduction des journées et exposent des pistes d'ouverture sur les dispositifs de médiation et leur intérêt au sein des démarches participatives.

Pour eux, la médiation est envisagée par les professionnels présents lors de ces formations comme un état d'esprit. En effet, ils partent du principe que les publics ont aussi leur expertise ce qui entraîne un échange de points de vue et cela crée une dynamique de construction d'un récit qui s'élabore à deux voix. Pour eux, la participation de la médiation fait partie d'une rhétorique de la proximité qui permet d'échanger.

Le musée de société est perçu comme un lieu de rencontre, espace social propice à l'échange, mais pour cela, il doit être flexible et adaptable. Pour les ces deux intervenants, il est important d'adopter une posture scientifique subjective pour stimuler l'échange, ce qui est, selon eux, incompatible avec les politiques publiques du résultat. En effet, ces modalités demandent de travailler dans le temps alors que

⁷ Adjointe déléguée à l'action culturelle, spectacle vivant, musées, lecture publique, enseignements artistiques à la ville de Marseille.

⁸ Conservateur en chef du musée d'Histoire de Marseille.

les politiques donnent aux professionnels des musées des injonctions de résultats. Ils proposent un travail quantitatif alors que pour les intervenants, il est important de travailler sur du qualitatif.

Intervention de Géraldine Huet⁹ - Mutations urbaines, mémoires et habitants : le projet « Faisons connaissance » à Villeurbanne

Il s'agit d'une intervention à propos de la construction d'un récit collectif à Villeurbanne. La participation est présentée comme un mode d'action essentiel. L'intervenante préfère parler de « projet partagé » plutôt que de « projet participatif ».

Le projet présenté ici prend la forme d'une exposition de quartier et est présenté dans une salle de spectacle ouverte à tous. L'exposition est faite à partir d'une collecte de films et de photographies de personnes du quartier afin de créer un récit partagé qui raconte l'histoire d'un quartier en mouvement. La collecte a été effectuée pour les besoins de l'exposition et se poursuit pendant la présentation au public. Une partie de l'espace d'exposition est donc laissée libre afin de recevoir des ajouts. Une visite a été mise en place avec les personnes interrogées afin d'avoir des retours de leur part.

Dans un second temps, les organisateurs ont préparé une programmation permettant de valoriser des talents artistiques du quartier les considérant comme du « patrimoine immatériel vivant du quartier ».

Le temps long est nécessaire pour ce genre de projet. L'intervenante insiste sur le fait que le temps long de la collecte est surtout dédié à convaincre les habitants du quartier de participer et pour récolter les matériaux. Il faut aussi mobiliser des structures du quartier afin de récolter des dépôts et diffuser l'information. Il est donc important de mobiliser des équipes mais aussi des personnes extérieures.

⁹ Chargée du développement des publics et des projets partagés, Le Rize (69).

Présentation des difficultés qui ont été rencontrées lors de ce projet :

- la collecte : récolte de documents et de photographies (matériel hétéroclite),
 - le travail de persuasion : il y a une dimension affective dans les objets.
- L'équipe a par exemple été amenée à numériser les documents afin d'en exposer des copies.
- trouver des informateurs : il a été difficile pour l'équipe d'aller au-delà du cercle de personnes déjà très actives dans la vie locale.

Présentation des points forts de l'exposition :

- cette exposition permet de créer des archives.
- elle rapproche les gens pour les faire se sentir d'une même communauté.
- cette exposition entraînerait une « résurgence de l'intime » car selon l'équipe, l'émotion est un facteur de connaissance et de questionnement.

L'idée est de donner la parole aussi durant la restitution. Le mot d'ordre de cette exposition : « restituer ensemble ». Ainsi les habitants sont sollicités pour faire visiter leur quartier. L'intervenante parle de « don - contre-don » afin d'être « plus égalitaire ».

Intervention d'Eric Giroux¹⁰ – L'expérience participative : une condition parfois nécessaire de la (ré)appropriation du musée

E. Giroux présente l'expérience participative comme moyen pour le public de se réapproprier le musée. Il présente son expérience à partir de l'écomusée du Fier monde fondé en 1980. Ce musée se situe à Québec, sur le Saint Laurent. Il s'agit d'un musée d'histoire du travail et de l'industrie. Pour lui, « il faut creuser là où nous sommes » pour aider à récolter des données sur son propre travail.

¹⁰ Directeur-adjoint, responsable de la recherche et des collections, écomusée du fier monde (Montréal).

Le musée du Fier monde a proposé un partenariat avec un organisme d'alphabétisation afin de réaliser une exposition sur une partie de la population qui est souvent mise de côté d'après lui.

Les clefs de la participation au musée selon lui viennent à la fois du sujet et de l'attrait donné à la participation. Pour lui, le sujet doit être fédérateur et léger, sinon, il rebute et attire peu de monde. Il faut aussi que la participation soit ludique afin de fonctionner.

Intervention de Manuel Moreau¹¹ – Un laboratoire culturel au sein du musée : le projet du laboratoire 4C aux Champs libres

Atelier « 4C » : Créativité, Collaboration, Connaissance et Citoyenneté.

Cet intervenant met l'accent sur « l'espace citoyen » (avec les associations par exemple). Ici, les ateliers sont proposés par le public lui-même afin de stimuler la participation. M. Moreau parle alors « d'espace d'expérimentation ».

Ici, les projets sont aussi partagés à travers le numérique. Afin que cela fonctionne, le musée doit :

1. Ouvrir, inspirer, intégrer
2. Faciliter
3. Croiser, fédérer, mutualiser
4. Orienter sur les usages (à qui est-ce destiné ?)
5. Etre agiles et réceptifs

L'intervenant explique proposer également des « methodology projects ». Il s'agirait d'ateliers Wikipédia animés par des employés de Wikipédia.

Le problème du numérique, c'est que le musée rencontre des difficultés à s'adapter au format selon les projets d'ateliers envisagés.

Il termine son intervention sur la question des « slow médiations » : il faut du temps et des espaces de libertés afin de générer des échanges.

¹¹ Chargé de l'action culturelle numérique du Musée de Bretagne.

Intervention de Cécile Dumoulin¹² – Du terrain aux publics, quelques démarches collaboratives du jeune MUCEM

Selon C. Dumoulin, le MUCEM a une relation au public différente que celle qu'avait le MNATP car la structure est plus moderne. Les objets du MUCEM ne sont pas des objets culturels non-identifiés car ils peuvent être immédiatement appropriés par les visiteurs. Pour cela, le musée a constitué un comité d'usagers afin de recueillir leurs représentations mentales. Il s'agit d'usagers des lieux avant la création et l'ouverture du musée. Ces usagers sont mis en relation avec des partenaires scientifiques, ce qui crée des rencontres, du dialogue. Il s'agit d'une sorte de comité consultatif.

Les limites de cette action viennent du fait que les personnes ont été choisies d'après une enquête par le biais de questionnaires distribués auprès de 800 personnes. La passation des questionnaires a servi à effectuer une pré-sélection. Le problème vient du fait qu'avec le temps les usagers consultés finissent par bien connaître le projet, ce qui entraîne des biais méthodologiques. Pour pallier cela, les responsables de cette action proposent donc une participation autour de formes alternatives des expositions. Pour cela, ces expositions doivent être plus événementialisées et moins régulières.

Pour qu'il y ait participation, les notions de quartier et de territoire mobilisées ici sont décisives et créent un sentiment d'appartenance et une adhésion des usagers. Invoquer le territoire permet de tisser un lien fondamental avec le musée, et ce, afin qu'il existe à travers sa fréquentation. Les responsables du musée peuvent alors envisager des projets collaboratifs pour augmenter l'attractivité du musée. C'est l'exemple d'une exposition basée sur des portraits photographiques et vidéo. Elle était fondée sur des témoignages : les habitants y ont proposé leur vision de la mémoire collective du quartier. Ici la notion de citoyenneté est centrale car il ne faut pas oublier qu'en dehors des habitants, il y a également des personnes qui travaillent et pratiquent ce territoire mais qui n'y habitent pas.

¹² Responsable du département des publics au MUCEM.

- L'atelier participatif :

Les participants sont divisés en 3 groupes. Chaque groupe doit créer une « recette de cuisine » pour présenter aux responsables des musées de sociétés et écomusées la recette idéale pour générer la participativité au musée.

Chacun des 3 groupes travaille sur un thème différent :

1. La participation à quoi bon ?
2. Le professionnel au conditionnel
3. Nouvelles générations, nouvelle participation.

Chaque groupe doit proposer les différentes étapes de la recette à suivre selon le modèle suivant :

1. Titre de la recette
 2. Ingrédients
 3. Ustensiles
 4. Liant et élaboration
 5. Exhausteurs de goût
 6. Dressage
-
- A. Le temps
 - B. Coût/Moyens
 - C. Précautions
 - D. Tour de main

Pour chaque thème les groupes sont divisés en 4 sous groupes. Les participants ont environ 45 minutes pour préparer une recette avant de tous se rejoindre et qu'un responsable d'atelier propose les résultats de chacun. Ces propositions ont été filmées et enregistrées et devraient prochainement être mises en ligne sur le site de la FEMS.

La journée de rencontre s'achève par une synthèse de Pierre-Alain Cardona¹³. Pour lui, la question de la participation est souvent une injonction des politiques publiques. L'expérience individuelle de celui qui prend part à un groupe est intéressante mais il faut savoir pourquoi il y prend part.

Selon lui, la participation, c'est :

- prendre part
- contribuer
- bénéficier

Il faut se poser la question de la relation à l'intérêt. Se demander ce qui relie les gens entre eux et voir à quel moment ils entrent dans la dynamique de co-construction. C'est ce qui correspondrait à la définition de la démocratie selon Paul Ricœur.

D'après P.-A. Cardona, le numérique entraîne une transformation des modalités d'accès au savoir et une transformation de la relation à l'information et au savoir.

Pour conclure la présentation de cette journée de rencontres professionnelles nous remarquons qu'il y a toutefois un décalage entre la démarche du chercheur et la présentation de la recherche au musée. L'un cherche à démontrer ce qui serait une réalité (voire une vérité scientifique) alors que l'autre recherche le moyen d'attirer le public en rendant les expositions ludiques et créatives. Le décalage vient du fait que le musée doit se renouveler pour rester attractif et s'adapter aux nouveaux médias et moyens de communication tout en subissant le poids des décisions politiques. Cependant, on remarque aussi qu'un ensemble assez vaste d'acteurs culturels, du monde de la recherche à celui des musées, se préoccupe actuellement de la notion de « participativité », considérée comme centrale. L'inventaire du PCI s'avère un terrain d'enquête privilégié pour tester les hypothèses actuelles relatives à cette notion.

¹³ Co-directeur de l'association de Design the future now.

3.2. Conférence de Christian Bromberger sur le PCI

Le samedi 9 mai, Christian Bromberger (Pr. émérite de l'Université d'Aix-Marseille) à présenté une conférence autour du PCI à Méounes-lès-Montrieux (Var) dans le cadre des cycles des conférences de l'ASER¹⁴. Cette intervention intitulée « le patrimoine entre le matériel et l'immatériel : critique des distinctions opérées par l'UNESCO » propose un retour sur la notion de Patrimoine Culturel Immatériel.

La convention UNESCO sur le patrimoine naturel et culturel est créée en 1972 afin de protéger et sauvegarder les ensembles considérés comme exceptionnels. En 2014, 1007 biens étaient inscrits. Mais comme le patrimoine n'est pas qu'extraordinaire, la convention sur le PCI a été créée en 2003. Pour lui, cette convention sur le PCI est un nouvel instrument pour protéger le patrimoine ethnologique. Pourtant le patrimoine immatériel s'appuie lui aussi sur des objets, il a recours à des artefacts. Dans ce cas, pourquoi éprouver le besoin d'extraire l'immatériel de ces traits matériels ?

Les expressions matérielles de la culture peuvent être objet et en même temps symbole. Comme l'expliquent, Mary Douglas et Byron Isherwood en 1979, « les objets rendent visibles les catégories de la culture »¹⁵.

C. Bromberger parle alors d'infirmité du concept de patrimoine immatériel et du problème de sa justification. Il y a aussi un problème de traduction par exemple avec l'anglais. En français, on utilise le mot « immatériel » que l'on distingue d'intangible et les autres pays utilisent le mot « intangible ». Pour lui, la notion d'immatériel est trop floue, ce qui montre les effets du traitement du culturel par des organismes comme l'UNESCO.

¹⁴ Association de Sauvegarde, d'Etude et de Recherche sur le patrimoine du Centre-Var.

¹⁵ Douglas, Mary, Isherwood, Byron, 1979, *The world of goods. Toward and anthropology of consumption*, éd. Allen Lane, Londres.

Pour exemple, en 2009, l'Iran, l'Azerbaïdjan, la Turquie et d'autres pays voisins se regroupent pour une reconnaissance au PCI de l'UNESCO des rites printaniers (« Norouz » en iranien¹⁶). Ces rites printaniers sont basés sur le calendrier solaire de l'antiquité préislamique suivi par certains pays alors que d'autres suivent aujourd'hui le calendrier lunaire musulman. Ces différents pays n'ont donc pas réussi à s'accorder autour de ce classement. L'Iran a donc souhaité proposer un classement seul. Il y a des enjeux autour de ces rites car les individus les pratiquent alors qu'ils ne sont pas officiellement reconnus comme événements nationaux, mais il y a aussi des enjeux politiques et diplomatiques forts. Ce classement a posé problème entre les pays qui souhaitent partager un projet commun à l'origine.

Claude Lévi-Strauss parlait de catéchisme de l'UNESCO : cet organisme « postule à la fois de la diversité culturelle et du respect mutuel entre les cultures ». Selon C. Bromberger, l'UNESCO recherche une « forme paisible et unifiante », ce qui n'est pas le cas de ces rites qui ont été interdits au sein même de l'Iran durant une dizaine d'années car ce n'était pas un rite musulman. Dès 1990, la libéralisation de l'Iran entraîne l'augmentation de la fierté nationale, ce qui entraîne à son tour une réhabilitation du patrimoine iranien pour lutter contre ce qui est perçu comme l'invasion de la culture occidentale. Derrière la labellisation de ces rites du printemps, il y a donc d'autres enjeux.

Lorsque la coutume ou le rite entraîne un symbole oppositionnel, il faut soit :

- l'interdire, ce qui entraîne amertume et rébellion,
- en revendiquer le partage ou la paternité afin de couper l'herbe sous le pied des opposants et en changer les origines pour se les réapproprier.

Dans des cas comme celui-ci le risque du classement est d'aseptiser et modifier les éléments culturels. Il y a alors un risque de folklorisation touristique des rituels pour attirer les visiteurs et donner une image flatteuse de soi. C. Lévi-Strauss disait déjà dans *Race et Culture* qu'une société s'oppose aux autres pour se définir et se démarquer des sociétés voisines.

¹⁶ Voir : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Norouz>

Les classements du PCI entraînent donc des enjeux qui vont au delà d'une simple inscription ou d'une sauvegarde de patrimoine.

La communication s'achève sur une remise en cause du terme « immatériel ». L'intervenant avance que ce terme n'est pas adéquat et propose de réfléchir sur des termes plus appropriés comme le terme « populaire ». La position de C. Bromberger permet finalement d'insister sur les questions liées à l'apparition et à la manipulation d'un cadre institutionnel récent comme celui du PCI.

3.3. Projet comparatif France-Maroc

Dans le cadre d'une ouverture comparative de nos travaux à l'échelle internationale, nous avons missionné Anne-Laure Briand, doctorante IDEMEC-UMR 7307- CNRS- Aix-Marseille Université, à Sefrou (Maroc) du 3 au 14 juin 2015. Cette décision a été prise en vue de pouvoir comparer les effets des classements au titre du PCI dans différents pays.

Lors de la phase préparatoire de cette mission, A.-L. Briand a contacté des organisateurs du festival, des responsables au Ministère de la Culture, des élus sefrioui ainsi que des chercheurs dont Mr Ahmed Skounti, Mr Mohammed Berriane, Mr Aziz Hlaoua (Centre Jacques Berque) et Mme Geneviève Michon, ethnobotaniste à l'IRD.

Cette mission exploratoire s'inscrit dans un axe de notre recherche ; à savoir l'étude des possibilités d'une participation des communautés au processus de patrimonialisation du Festival des Cerises de Sefrou. Ce dernier a été classé au Patrimoine Culturel Immatériel de l'UNESCO en décembre 2012.

La mission a été programmée avec les objectifs suivants :

- Observation participante du Festival des Cerises du 4 au 7 juin,

- Entretiens formels et informels avec différents acteurs actuels et plus anciens du Festival : échanges autour de la place des diverses communautés dans ce Festival, évolution du Festival depuis les années 1920,
- Appréhension du contexte géographique, historique, religieux, politique, socio-anthropologique dans lequel évolue ce Festival à Sefrou et les retombées au-delà (Fès et Bhalil).

Cette année, il s'agissait de la 95^{ème} édition. Ce Festival est organisé sous le patronage du Roi Mohammed VI. Aux côtés des organisateurs (l'Association Hab Lamlouk, La Province de Sefrou ainsi que la Communauté Urbaine de Sefrou) sont également présents les Ministères de l'Intérieur et de la Culture. De nombreux sponsors tels que la Fondation Banque Populaire, le Conseil Régional de Fès, Yves Rocher, entre autres, y participent. Les médias, radios et chaînes de télévision relaient ce Festival. Une agence d'évènementiels, « Side Event », coordonne les diverses manifestations.

Au niveau de la programmation, des festivités culturelles et sportives sont proposées, avec trois moments emblématiques : l'ouverture du Festival avec la retraite aux flambeaux, le couronnement de Miss Cerisette, de ses deux dauphines et des Malika arabe et berbère et enfin, le défilé. Le couronnement a lieu depuis quelques années sur une grande scène devant la foule. Auparavant, il était réservé aux officiels et avait lieu dans le patio de la municipalité. Il est important de souligner que, cette année, au niveau du parterre des officiels, se trouvaient deux représentants de l'Emirat Ras Al Khaimah venus s'entretenir auprès des acteurs de la patrimonialisation du Festival des Cerises de Sefrou en vue de présenter une candidature à l'UNESCO. Le troisième temps fort est le défilé avec de nombreux chars, des majorettes, des fanfares et autres groupes musicaux, des scouts mais également des clowns... Un char avec le portrait du roi ouvre le défilé suivi d'une fanfare puis le char des Miss installées au cœur d'une cerise ; d'autres chars poursuivent ce cortège. L'analyse de ces trois moments sera primordiale afin de mettre en exergue la place de chaque communauté autour du patrimoine-cerise sefrioui.

Il est, également, primordial d'évoquer l'aménagement d'un « Village UNESCO », devant la municipalité de Sefrou, présentant les 6 composantes culturelles marocaines inscrites au PCI, à savoir : la place Jamaâ El Fna de Marrakech, le Festival des cerises de Sefrou, le Moussem de Tan Tan, la diète méditerranéenne de Chefchaouen, le savoir-faire lié à l'arganier et la fauconnerie. Nous y avons croisé Mr Abdellah Alaoui, directeur du Patrimoine au Ministère de la Culture, Mr Mustapha Nami, chef du service du PCI au Ministère ainsi que Mr Ahmed Houssa, responsable de la culture, du patrimoine et de la communication à la municipalité de Sefrou et acteur de la candidature du Festival à l'UNESCO. Nous avons échangé, de façon informelle, juste avant l'ouverture officielle du Festival.

Mr Ahmed Houssa a été interviewé autour du contexte du Festival, du dossier de candidature, des acteurs de la mise en patrimoine. Il nous a confié une riche documentation dont des archives, ainsi que des publications du Colloque de Sefrou organisé, chaque année, par des universitaires et des Sefrioui. En 2005, par exemple, a eu lieu un colloque sur le thème « Sefrou, ville de coexistence », en hommage à la population de diverses origines ethniques, tribales et confessionnelles qui a vécu et vit à Sefrou. Cette ville, placée sur l'ancienne route commerciale transsaharienne, était un carrefour riche de rencontres et d'échanges.

Au gré du Festival, puis les jours suivants, il a été possible d'interviewer divers acteurs actuels ou d'il y a plus longtemps ainsi que des visiteurs du Festival. Mr Zakariae Mejroua, organisateur actuel, Mr Brahim El Abbadi, sefrioui d'origine et ayant vécu pendant de longues années les préparatifs des chars près de sa maison, le guide de la synagogue dont la sœur avait été Miss Cerisette en 1965, Mr Baaoui El Houssin, érudit du village de Bhalil à 4 kms de Sefrou, Mr Abderrahim Fellouz qui a expliqué et fait visiter les lieux importants de l'histoire de Sefrou. Une famille de Bhalil a témoigné à propos de la confection des « boutons-cerises » que l'on retrouve sur les djellabah et a également raconté son vécu du festival et des pèlerinages liés à ce moussem.

Tous ces entretiens et observations ont mis en lumière un important décalage au niveau de la perception du festival et de son inscription au PCI. Certains acteurs de la candidature ont expliqué qu'il s'agissait du patrimoine de tous les Sefrioui tandis que des Sefrioui rencontrés ont narré la déception de n'avoir pu participer aux réunions, de se sentir dépossédés et en conséquence de trouver que « le Festival ne ressemblait plus du tout à celui de leur enfance et que c'était un Festival sans cerises ». Les cerises viennent, en effet, « d'ailleurs », depuis que les cerisiers sont tombés malades. L'architecture urbaine de Sefrou a beaucoup évolué depuis la fin du Protectorat. Auparavant, Sefrou était une oasis au pied du Moyen-Atlas et avait de nombreuses cultures fruitières.

Cette mission a, également, mis en exergue des éléments religieux, politiques, historiques, socio-anthropologiques qui aident à mieux appréhender le contexte de création, le contexte actuel du Festival ainsi que son évolution. D'autres missions à Sefrou pourraient continuer d'enrichir les données de terrain tant au niveau du Festival lui-même qu'au niveau contextuel et permettront d'affiner l'étude de la participation des différentes communautés au Festival des Cerises depuis sa création. La comparaison avec les travaux déjà entrepris en France laisse apparaître des points communs : mise en scène commune des différents éléments patrimonialisés, articulation du nouveau label avec des éléments existants, recomposition de l'espace social modifié par l'impact des labellisations. Une comparaison internationale des effets des patrimonialisations permettrait de mieux comprendre ce qui se joue sur le terrain.

3.4. Autres partenariats et contacts pris

L'actualité d'une « recherche-action » du type de celle que nous avons entreprise se nourrit de nombreuses rencontres ponctuelles ou plus suivies mais toujours riches d'enseignement. Dans les sections qui précèdent nous avons choisi d'insister sur quelques expériences seulement, mais plusieurs sollicitations nous ont amenés en 2015 à nouer des partenariats et à intervenir concrètement dans différents projets de

valorisation du PCI. A chaque reprise, nous en avons profité pour présenter les dispositifs du ministère de la culture et de la communication et valoriser les actions déjà réalisées dans le cadre des inventaires du PCI.

- Partenariat avec l'association « Les soultimbanques » :

En décembre 2014 nous avons été sollicités par une association, « Les soultimbanques », pour participer à la revitalisation d'un jeu traditionnel, le jeu de soule¹⁷. Nous avons encouragé les membres de cette association à nous proposer une fiche d'inventaire sur cette pratique. Cette fiche est actuellement en cours de rédaction. Les soultimbanques ont préparé une exposition et une fête qui a eu lieu à Lascazères, dans les Pyrénées, les 26-28 juin 2015. Nous avons pu nous y rendre, visiter l'exposition, pratiquer le jeu de soule reconstitué pour l'occasion, donner une conférence sur l'évolution et la patrimonialisation des jeux traditionnels, et sensibiliser les acteurs de cette pratique au cadre institutionnel nouveau que constitue le PCI. Il est apparu que les joueurs souhaitent non seulement se servir de cette pratique pour animer la vie sociale locale de leurs villages pyrénéens, mais aussi présenter leur exposition à l'extérieur et se mettre en contact avec leurs homologues britanniques, joueurs de folk-football anglais et écossais. Un suivi est à prévoir pour finaliser la fiche d'inventaire et accompagner les soultimbanques vers une meilleure reconnaissance patrimoniale.

- Projet de patrimonialisation au Lac de Grand-Lieu :

Autre exemple de partenariat noué au cours de l'année 2015 en relation avec notre projet d'étude sur les usages sociaux de l'inventaire du PCI, nous avons été contactés par le syndicat du bassin versant du lac de Grand-Lieu (Loire-Atlantique) qui souhaitait bénéficier d'une expertise en matière de PCI. Nous avons été associés au comité de pilotage d'une étude portant sur les savoir-faire halieutiques de ce territoire lacustre. Nous nous sommes rendus à deux reprises sur ce territoire et nous

¹⁷ Voir L. S. Fournier, 2012, *Mêlée générale : du jeu de soule au folk-football*, Presses Universitaires de Rennes.

y avons rencontré Claude Naud, élu animateur de ce projet, et Fanny Pacreau, ethnologue spécialiste de la zone. Les discussions avec ces acteurs ont révélé un projet intéressant de patrimonialisation de la mémoire du lac de Grand-Lieu, projet centré sur la pêche et les pêcheurs. Le projet pourrait se développer en relation avec d'autres lacs du monde, en vue d'instruire un dossier de candidature multinational. Nous avons décidé d'accompagner les porteurs du projet dans leurs démarches en les orientant et en leur fournissant des exemples de dossiers déjà aboutis. Il s'agit de proposer une expertise qui attire l'attention, en amont, sur les possibles difficultés techniques, à partir d'une comparaison avec d'autres dossiers de candidature.

- Expertise en relation avec la « grande collecte » de l'Euro 2016 :

Troisième exemple de partenariat noué dans le cadre de notre projet d'étude : nous avons été sollicités au printemps 2015 pour participer au conseil scientifique de la « grande collecte » en vue de la coupe d'Europe de football 2016. Florence Pizzorni nous a demandé, en relation avec une action coordonnée par le musée national du sport, de mettre au point une démarche de collecte participative d'objets patrimoniaux liés au football. La collecte a été développée durant l'été 2015 par le Louvre-Lens et doit être reproduite sur d'autres territoires. Il s'agit de s'adresser à des supporters de football et de leur demander de déposer au musée un objet qu'ils jugent représentatif de leur pratique, ainsi qu'un témoignage oral. Il s'agit donc à nouveau d'une expérience de « participativité » dans l'action muséale. Nous avons pu contribuer en particulier à l'élaboration des questionnaires, et transmettre vers nos équipes, à Nantes et à Aix-en-Provence, les attendus de cette collecte.

- Activités académiques :

En plus de ces partenariats spécifiques, nous avons été engagés en 2015 dans diverses activités académiques qui ont nourri notre réflexion et participent ainsi à l'élaboration du projet d'étude souhaité par le Ministère de la culture et de la communication. Ces activités peuvent être découpées en 3 pôles.

C'est d'abord la participation à un programme de recherche conjoint de l'IDEMEC et du MUCEM, qui concrétise les efforts entrepris les années précédentes pour nouer une relation avec cette institution. Grâce à Cyril Isnart et Véronique Dassié, il a été décidé de lancer un séminaire concernant l'éthique, la politique et la pratique de la collecte à la restitution, en interrogeant le cas particulier des musées d'ethnologie et des musées de société. Plusieurs séances seront organisées sur la période 2015-2018, en confrontant à chaque fois le regard de chercheurs et celui de conservateurs de musées.

C'est ensuite la participation à des colloques et à des congrès. Outre le séminaire déjà mentionné, il a été possible dans le cadre du présent projet d'étude d'animer un atelier sur les pratiques festives et leur patrimonialisation (congrès AFEA, Toulouse, juin 2015), et de communiquer sur l'histoire de l'ethnologie et des politiques patrimoniales en France (congrès ICCEES, Makuhari, août 2015), puis sur le PCI comme nouvelle forme de médiatisation des festivités locales (colloque Eurethno, Cluj-Napoca, septembre 2015). La participation à ces événements scientifiques a offert en même temps la possibilité de valoriser les actions entreprises en France au titre de l'inventaire du PCI.

Enfin, des publications ont accompagné le présent projet d'étude. Il convient de citer ici un article soumis aux « Cahiers du CFPCI » à la suite du colloque de Pau de mai 2014 intitulé « Le PCI, de l'inventaire à la gouvernance ». Cet article nous a amenés à insister sur la gouvernance déterritorialisée des biens culturels territoriaux à partir de l'exemple des jeux traditionnels français. Par ailleurs, nous avons soumis un article à la revue « In situ », où nous plaidons pour que l'expérience de l'inventaire soit considérée comme une opportunité pour la recherche ethnologique plutôt que comme un nid de problèmes épistémologiques insolubles.

Chapitre 4 : **Projets en cours**

Les chapitres précédents ont surtout été l'occasion d'insister sur des éléments relatifs au fonctionnement quotidien de notre programme de recherche. Nous avons pu ainsi successivement évoquer le contexte dans lequel nous agissons, les outils et les travaux des autres équipes de recherche occupées par l'inventaire du PCI en France, le séminaire comme lieu de discussion central, les partenariats noués et les autres actions entreprises en 2015. Dans le chapitre qui suit, nous insistons plus particulièrement sur les projets en cours et qui pourront se développer dans les années à venir. Trois dimensions importantes structurent ce chapitre : le numérique, la formation, et l'ouverture à l'international.

4.1. Participation au projet « PCI Lab »

Le vendredi 6 mars nous nous sommes rendus au Ministère avec d'autres collègues engagés eux aussi sur cette étude des inventaires du patrimoine. Nous sommes reçus par Sylvie Grenet-Coye (Direction générale des Patrimoines, DPRPS, Ministère de la Culture et de la Communication). Nous y retrouvons Patricia Heiniger-Casteret (Université de Pau et des pays de l'Adour), Jean-Jacques Casteret et Mélanie Larché (Inoc, Pau), Séverine Cachat (CFPCI, Vitré), Francesca Cominelli (Université Paris-Sorbonne).

Cette réunion a pour thème la réflexion autour d'un moyen de valoriser l'inventaire du patrimoine à l'aide de nouveaux outils numériques. L'équipe de Pau travaille sur un projet de base documentaire liée au PCI et aux inventaires déjà constitués. Les équipes se réunissent pour évoquer la création d'un site de valorisation de

l'inventaire du PCI dont l'idée est de mettre les fiches à disposition dans un but encyclopédique. Il s'agirait d'un prolongement de ce que nous effectuons déjà, à plus petite échelle et sur la thématique spécifique des jeux traditionnels, à travers le Carnet de recherche. L'idée ici est de faire un site répertoriant tous les inventaires déjà effectués. La valorisation des fiches est en effet au cœur des préoccupations du Ministère depuis 2010. Le projet « PCI Lab », dont le nom est inspiré de la grande base de données « JocondeLab », a pour but de faciliter l'accès aux ressources et de donner une vision globale des pratiques.

Pour créer cette encyclopédie, l'équipe paloise propose de travailler à partir du « web sémantique »¹⁸, modèle qui se développe de plus en plus et qui permettrait l'émergence de nouvelles connaissances à partir de ce qui est déjà en ligne. Ce système lie toutes les données entre elles automatiquement à partir du moment où elles sont entrées sur ce web sémantique (nécessite un codage particulier). Ce principe est déjà appliqué au référencement des collections muséales françaises et fonctionne sous le principe de la « navigation ».

« JocondeLab » est le premier web sémantique développé en France¹⁹. Il permet d'automatiser certaines tâches, le but étant d'entrer au départ les données de manière manuelle afin d'en créer suffisamment pour développer un langage qui puisse être utilisé par les machines qui croiseront elles-mêmes toutes les données disponibles. Il est donc important de tout organiser dès le départ pour aboutir à un traitement automatique. Pour ce faire, nous avons retravaillé un document soumis par l'équipe paloise afin d'uniformiser les données. Il est important de structurer les sources pour produire du sens à travers des mots-clefs et des rubriques²⁰. L'avantage de ce type de schéma de métadonnées, c'est qu'il n'est pas nécessaire que d'autres bases de données adhèrent à ce schéma pour qu'il y ait un échange de données. Tout se fait à travers le web sémantique. Pour qu'il y ait croisement des données, il est nécessaire que les rubriques soient les plus standards possibles.

¹⁸ Base de données collaborative où l'on peut échanger les données à travers le monde. Ne fonctionne que s'il y a beaucoup de renseignements car fonctionne à partir de recoupements.

¹⁹ Voir : <http://jocondelab.iri-research.org/jocondelab/>

²⁰ cf. Dublin Core : https://fr.wikipedia.org/wiki/Dublin_Core

Le projet « PCI lab » a l'avantage de proposer également des photographies mais également d'insérer des pictogrammes de différentes couleurs pour annoncer les différentes pratiques et permet d'ajouter une géolocalisation des pratiques tout comme des photographies. La recherche pourrait se faire à partir des images, des mots clefs ou encore des lieux choisis. Toutefois, afin que les mots-clefs soient intégrés dans la base de données PCI lab, il est nécessaire de créer des pages Wikipédia qui s'y rapportent, condition *sine qua non* pour faire des liens et des passerelles à travers le web sémantique.

Certaines de ces propositions sont en lien avec ce qui est déjà présenté sur notre propre Carnet de recherche. En revanche, il est obligatoire de recoder les données pour qu'elles puissent être accueillies sur le web sémantique qui nécessite un codage et un langage particulier.

La question principale qui se pose en dehors des aspects techniques est la possibilité de valider les fiches et les données mises en lignes à travers le PCI lab avant qu'elles soient diffusées au public.

Le PCI lab pourrait contenir deux niveaux de lecture :

- le premier plus accessible avec des fiches très synthétiques
- le deuxième plus scientifique qui proposerait une bibliographie, des articles, glossaire, etc.

C'est l'idée de double parcours (un parcours court et un parcours long).

Il est décidé lors de cette réunion que l'équipe paloise commencera par mettre en ligne une cinquantaine de fiches pour l'expérimentation.

Il pourrait être intéressant de rapatrier les fiches du site du Ministère vers le site du CFPCI afin de l'alléger. Le site du Ministère pourrait ainsi proposer une liste et renvoyer vers les fiches à partir de liens.

Nous proposons également de faire un lien avec les fiches en ligne sur le Carnet de recherche. Il serait intéressant de lier le Carnet déjà disponible sur hypotheses.org et

le PCI lab puisqu'ils pourraient se compléter. Alors que le PCI lab permet de croiser les données et d'enrichir les fiches à partir d'autres données entrées au préalable, le Carnet quant à lui permet de recueillir les commentaires et de faire participer le public.

Au mois d'avril, lors du séminaire que nous avons organisé à Aix-en-Provence, nous mettons à la disposition de l'équipe paloise des fiches du carnet pour une expérimentation sur le PCI lab.

A ce jour, 28 fiches fournies pour l'expérimentation du PCI lab sont également en ligne sur le Carnet de recherche. Certaines d'entre-elles nous avaient d'ailleurs par ailleurs été fournies par l'équipe paloise comme cela a été le cas pour les fiches de Cendrine Lagoueyte et Mathilde Lamothe.

Il s'agit des fiches suivantes :

- les joutes nautiques provençales : Marie Véronique Amella
- la paume artignoscaise : Marie Véronique Amella
- les rames traditionnelles provençales : Marie Véronique Amella
- la boule bretonne du Morbihan : Jean-Paul Audic
- les boules carrées : Mickaël Boyer
- Boule concelloise : FALSAB
- Boule de sable du Pays Nantais : FALSAB
- Kilhou Koz : FALSAB
- la pétanque : Valérie Feschet
- la boule de sable : Henri-Pierre Gautier
- le jeu du sabot : Guillaume Gérard
- Borroka : Cendrine Lagoueyte
- Estropadak : Cendrine Lagoueyte
- Herri Kirolak : Cendrine Lagoueyte
- la pelote à main nue en trinquet : Cendrine Lagoueyte
- Laxoa : Cendrine Lagoueyte
- le rebot : Cendrine Lagoueyte

- les courses sur échasses : Cendrine Lagoueyte
- les quilles de 3 : Cendrine Lagoueyte
- les quilles de 6 : Cendrine Lagoueyte
- Pasaka : Cendrine Lagoueyte
- les quilles de 9 : Mathilde Lamothe
- le tournage des quilles en Aquitaine : Mathilde Lamothe
- le gouren : Bertrand Le Hellaye
- les jeux nautiques bretons : Fanch Perù
- Jeux et sports athlétiques bretons : Erwan Prigent
- la bague en boghei : Chloé Rosati-Marzetti
- la pelote basque des Alpes-Maritimes : Chloé Rosati-Marzetti

En revanche, d'autres fiches de jeu sont utilisées pour la mise en place du PCI lab alors qu'elles ne figurent pas sur le Carnet de recherche. Il aurait été intéressant de les ajouter au Carnet en parallèle. Pour certaines de ces fiches, les jeux sont répertoriés sur le Carnet mais les fiches n'ont pas été rédigées par les mêmes auteurs. Il serait intéressant de savoir si les fiches ont été vérifiées et selon quels critères car comme nous l'avions présenté dans un précédent rapport, nous avons rejeté certaines fiches qui nous paraissaient incompatibles avec la démarche scientifique que nous avons choisie d'adopter.

Voici la liste des jeux qui devrait venir alimenter le PCI lab et qui ne sont pas sur le Carnet de recherche : le jeu de Quistinic, la boule Ar Mestr, les quilles de Marsac, le Kilhou Lancer droit, le Kilhou Petit talus les quilles An Alez Round, les quilles de Plounéour-Trez, les quilles de Bilac, les quilles de Muël, la boule du vignoble nantais terrain incurvé, la boule du vignoble nantais terrain plat, le billard hollandais, le birinig, le jeu de la Grenouille, le palet sur planche à trou, le kilhou Koz*, les quilles de Mauron, les quilles de Plougastel-Daoulas, les quilles du Pays Glazig , la boule plombée du Pays de Morlaix, la boîte à cases, les quilles de 9 du pays de Fougères, le lancer du boutou coat, les quilles du Léon, la boule bretonne du CA, les quilles de Trébédan, la mourra, les quilles de Pomeleuc, la boule bretonne à plomb, la boule de fort*, la boule tharonnaise, les quilles de Minez Bibon, les quilles du Trégor, les jeux

sportifs traditionnels du Trégor, la boule bernerienne, la boule oudonnaise, le boultenn, la boule montante, la boule pendante, le palet planche sur cible, le Patigo et les quilles du Poher²¹.

Tous ces jeux sont en revanche présents dans le dossier DPRPS. Les fiches ont donc déjà été vérifiées et validées une première fois par les membres du Ministère, commanditaire de ces recherches.

Ainsi, il serait intéressant pour notre équipe de participer à ce projet en faisant une passerelle entre le Carnet et PCI lab qui pourraient être chacun un niveau de la recherche, de sa restitution au public et la réappropriation de l'inventaire par les communautés. Il ne s'agit pas de faire doublon ou qu'à terme le PCI lab remplace le Carnet mais plutôt de faire le lien entre les deux et d'envisager une participativité des communautés à travers le Carnet qui pourrait ensuite venir enrichir les contenus du PCI lab. Le Carnet pourrait également constituer une première étape (grâce à sa politique éditoriale de vérification et de validation de la fiche avant publication) avant la diffusion sur support encyclopédique. Une partie du travail serait donc effectuée en amont par l'équipe aixoise permettant ainsi à l'équipe paloise de se centrer sur les questions techniques liées au web sémantique et à la mise en relation avec Wikipédia.

Le 22 juillet, une nouvelle réunion à propos de l'avancement du projet PCI lab s'est tenue au Ministère. Nous n'avons malheureusement pu y être présents. A l'occasion de cette réunion, l'équipe paloise a eu l'occasion de tester les premières fonctionnalités du PCI lab auprès d'une poignée d'individus. Afin de préparer cette réunion et rattraper notre retard, nous avons étudié le site puis le compte-rendu qui nous a été transmis ultérieurement.

Les fiches mises en ligne ont été récupérées directement sur le site du Ministère. Nous pouvons toutefois noter qu'en ce qui concerne les fiches sur les jeux, certaines

²¹ Dans la liste qui précède, les deux jeux marqués du signe * sont en ligne sur le Carnet de recherche mais les fiches n'ont pas été rédigées par les mêmes personnes.

rubriques ont été ajoutées sur le carnet de recherche par rapport aux fiches d'inventaire initiales. Le format de ces dernières a par ailleurs évolué depuis que l'inventaire a été effectué en 2012. Il aurait peut être été intéressant d'utiliser les fiches du Carnet qui correspondent aux dernières versions dont certaines sont enrichies par les pratiquants. Nous encourageons nos collègues palois à créer à l'avenir des liens des fiches de jeu vers le Carnet.

L'équipe du PCI lab a créé une interface dynamique qui a pour but d'attirer le visiteur et de l'entraîner à effectuer des recherches. Le principe de cette interface est de générer la sérendipité du visiteur. Le format adopté est dynamique et ludique. Il donne envie de se perdre et de fouiller dans le contenu clair du PCI lab. Ce format de restitution des fiches inventaire permet des fonctionnalités beaucoup plus approfondies que celles du carnet de recherche notamment en ce qui concerne la localisation et la répartition territoriale des pratiques répertoriées. A terme, une fois le PCI lab enrichi, les données croisées permettront de faire ressortir et de mettre en lumière des caractéristiques qui ne nous sont pas apparues pour l'instant.

A la suite de cette réunion, au mois d'août, les photographies en haute définition (celles qui sont à l'origine de celles proposées sur le carnet) nous sont demandées par Emilie Gibert qui travaille avec Mélanie Larché à l'Inoc sur la mise en place technique et expérimentale du PCI lab. Nous fournissons également les autorisations de diffusion pourvu que l'utilisation soit en accord avec les droits du Carnet et du site du Ministère. A cette occasion, nous recevons la liste des 241 fiches utilisées pour la mise en place de cette expérimentation où figurent les jeux mentionnés ci-dessus.

4.2. Développer l'offre de formation en matière de PCI

Un des résultats du séminaire que nous avons organisé a été d'identifier des besoins de formation au PCI. La réunion de « forums hybrides » composés d'experts, de militants associatifs, d'agents des institutions culturelles et d'universitaires fait apparaître des disparités en matière de formation. Pourtant, cette formule de réunion

d'acteurs très diversifiés est une garantie du succès des politiques patrimoniales. A la suite du séminaire d'Aix-en-Provence d'avril 2015, il a donc été décidé de provoquer une réunion pour réfléchir aux enjeux et aux possibilités en matière de formation au PCI et aux inventaires.

Une réunion a été organisée le 7 mai 2015 dans les locaux du ministère de la culture et de la communication. Elle a rassemblé Christian Hottin, Sylvie Grenet-Coye, Claudie Voisenat, Patricia Heiniger-Casteret et Laurent Sébastien Fournier. Il est à noter que cette initiative survient après que la Société d'Ethnologie Française a organisé, en décembre 2014, une formation à l'ethnologie de la France qui a obtenu un grand succès auprès du public. D'emblée, la réflexion a concerné les publics potentiels de formations au sujet du PCI. Les personnels du ministère travaillant en région, dans les DRAC ou les services d'inventaire, ont été ciblés en premier lieu. Par ailleurs, les personnels territoriaux pourraient être concernés, et il a été décidé de solliciter le CNFPT. Le besoin en formation semble important car il concerne les médiateurs du patrimoine et les agents municipaux.

Il existe des possibilités d'organiser des formations via la Direction Générale des Patrimoines, mais cela suppose un nombre d'inscrits suffisant. Il existe aussi de la concurrence, car beaucoup de formations sont « utilitaires », orientées par exemple vers la comptabilité, la gestion, l'administration des ressources humaines. Dans ce contexte les formations au PCI ne rencontrent pas forcément leur public. Il est aussi possible de faire appel directement aux DRAC. C. Hottin a déjà obtenu qu'une formation de 2 heures sur la convention et les inventaires en France soit programmée.

La formation peut aussi s'adresser aux associatifs, et il est envisagé pour cela d'établir une convention entre le ministère et le CFPCI à Vitré.

Il faut aussi réfléchir en termes de niveaux de formation, l'un plus général concernant l'information et la sensibilisation, l'autre consistant en une formation plus

ournée vers les acteurs du PCI et les personnes désireuses de rédiger des fiches d'inventaire.

S. Grenet met ce projet en relation avec « l'acte 3 de la décentralisation ». La Région Bretagne a demandé la compétence PCI et les régions peuvent se saisir du PCI. Il existe un risque paradoxal à ce que les régions voulant se saisir du PCI demandent un encadrement plus fort de la part de l'Etat. Il faut envisager des projets de convention avec les régions pour fixer les attentes de l'Etat. Dans ce contexte, il faut essayer d'imaginer quel sera le rôle des conseillers à l'ethnologie des DRAC lorsqu'ils existent.

Il serait souhaitable que le CNFPT apporte des moyens et mette le PCI sur le catalogue des formations, en relation avec les secteurs de la culture, du développement local et du développement durable. Il peut s'agir de stages d'un jour combinant aspects généraux, thématiques, régionaux, ou de stages plus longs combinant approche générale et visite de terrain, autour d'études de cas.

Il faut aussi envisager des formations de formateurs, un système d'accréditations, et surtout savoir qui va financer. Le propos est d'être à la fois conceptuel et opérationnel. Pour attirer du monde, il faut aussi imaginer une localisation attrayante des stages proposés.

Pour commencer, il conviendrait de lister l'existant : quelles sont les formations qui s'occupent actuellement de PCI ? Il y a l'INP, mais aussi un certain nombre de formations universitaires. Une cartographie de ces formations serait souhaitable. Il est aussi possible de convoquer une réunion de toutes ces formations au ministère.

Il est décidé d'approcher le CNFPT et de commencer par mettre sur pied quelques formations expérimentales à partir de 2016.

4.3. Vers une comparaison internationale des méthodes d'inventaire du PCI

Parmi les projets en cours, il faut encore rendre compte des démarches entreprises à ce jour pour aller vers une comparaison internationale des méthodes d'inventaire du PCI.

L'année 2015 a été consacrée d'une part à nouer des relations avec des acteurs du PCI et des experts d'autres pays, principalement européens, d'autre part à se renseigner sur les dispositifs d'aide possibles à un programme de recherche comparatif et international. Nous avons pu discuter entre mars et juin 2015 avec les responsables de la cellule Europe d'Aix-Marseille-Université, qui nous ont informés sur les aides financières européennes.

Parmi ces aides, il en existe sur des formats inadaptés par rapport aux objectifs de notre projet. Par exemple, les programmes « Marie Curie » fonctionnent surtout pour le financement de post-doctorats et l'organisation de réseaux de formation de doctorants. Les réseaux COST demandent la réunion de dix à vingt institutions de recherche. Sur les programmes « Horizon 2020 » de la commission européenne, une grande partie est basée sur l'excellence scientifique ou sur l'innovation industrielle.

Nous avons prospecté de manière privilégiée les programmes du pilier « societal challenges » au sein du programme « Horizon 2020 ». Parmi ces « défis sociétaux », le défi n°6 concernant les « sociétés inclusives, réflexives, novatrices » semble être le plus adapté à nos attentes. Il existe en particulier une ligne intitulée « Participatory approaches and social innovation in culture » (ligne CULT-COOP-06-2017) qui semble pouvoir accueillir nos propositions. Nous sommes actuellement en pourparlers avec la cellule Europe d'Aix-Marseille-Université pour envisager la faisabilité d'une réponse à cet appel d'offre européen.

Concernant le contenu possible d'une recherche de ce type, nous avons fait circuler au printemps 2015 une note préparatoire précisant le contexte dans lequel nous

travaillons, les moyens dont nous disposons, les objectifs, le corpus, la méthodologie, les résultats, et le budget prévus. Ces éléments restent pour l'instant confidentiels. Le contenu du projet pourrait concerner une comparaison des politiques patrimoniales dans différents pays européens, une étude des manières dont est mise en œuvre la « participativité », et une analyse des impacts des labellisations UNESCO à partir d'enquêtes concernant à la fois des éléments déjà patrimonialisés et des éléments qui demandent à l'être.

A l'heure où nous achevons la rédaction de ce rapport nous n'avons pas encore défini complètement les modalités de réponse aux appels d'offres que nous avons identifiés, mais la volonté de participer à un projet international et pluriannuel d'étude des méthodes d'inventaire et des processus de patrimonialisation est forte. Une difficulté tient à rassembler les acteurs de statuts très diversifiés qui s'intéressent aux inventaires du PCI et à fédérer leurs forces en vue de répondre à des appels d'offres internationaux.

Conclusion

Dans ce rapport, il a été possible de montrer différentes facettes de notre recherche-action en 2015.

Au titre du suivi du dispositif de l'inventaire du PCI en France, le chapitre 1 rend compte d'abord de l'activité liée à notre carnet de recherche <http://pci.hypotheses.org/>, puis propose un compte-rendu synthétique de l'ensemble des rapports et des fiches qui nous a été communiqué par la DPRPS et qui récapitule une partie importante du travail effectué depuis 2011 en France par différentes équipes.

Ensuite, le chapitre 2 montre comment nous avons participé à la valorisation de l'inventaire du PCI de la France, tout en étudiant quels en sont les usages sociaux actuels. A cet effet, nous décrivons le séminaire organisé en 2015 et nous présentons l'exemple d'un partenariat qui a été noué avec la Ville de Cannes, désireuse de réaliser une enquête et une exposition sur des aspects locaux du patrimoine culturel immatériel. Ce type d'opération peut être facilement reproduit sur d'autres territoires.

Dans le chapitre 3 nous listons un ensemble d'opérations réalisées dans le cadre du présent projet de recherche. Il s'agit de rendre compte de formations et de conférences auxquelles nous avons assisté, de missions d'enquête que nous avons réalisées, de partenariats que nous avons noué, d'expertises et de travaux académiques divers auxquels nous avons participé.

Enfin, le chapitre 4 concerne les projets en cours, qui ont vocation à se développer dans trois domaines complémentaires : la mise en visibilité de l'inventaire du PCI sous forme numérique sur internet, la formation à la méthodologie de l'inventaire, et la comparaison internationale.

Il convient de rajouter ici que notre projet d'étude se nourrit aussi de discussions régulières avec de nombreux doctorants et chercheurs de l'IDEMEC intéressés par les questions patrimoniales. Il faut insister aussi sur le fait qu'après quatre ans de travaux, un réseau a été progressivement constitué et consolidé, des questions posées, de nouveaux dispositifs d'action imaginés. Il devient désormais possible de tirer les leçons du travail fourni en s'intéressant aux possibilités de valoriser les résultats de l'inventaire. Un objectif à moyen terme de nos travaux consistera à produire un ensemble d'outils méthodologique ou plus théoriques permettant aux acteurs du PCI de mieux penser et programmer leur action.

Table des matières

Sommaire	2
Introduction	3
<u>Chapitre 1 : Suivi du dispositif existant</u>	<u>7</u>
1.1. Maintenance du carnet de recherche	7
- Changement d'interface graphique	
- Les billets mis en ligne depuis janvier 2015	
- Commentaires postés sur le carnet de recherche	
1.2. Compte-rendu et analyse des rapports DPRPS	13
- Rapide compte-rendu des rapports de recherche fournis	
- Les fiches d'inventaire	
<u>Chapitre 2 : Séminaire et exemple de partenariat</u>	<u>21</u>
2.1. Le séminaire	21
- Compte rendu de la journée de janvier à Paris, lancement du séminaire	
- Compte rendu des journées d'avril organisées à Aix-en-Provence	
- Compte-rendu de l'atelier autour du PCI à Zagreb (Congrès de la SIEF)	
2.2. Partenariat avec la Ville de Cannes	24
- Le contexte du partenariat	
- La méthodologie d'enquête	
- La passation des entretiens	
- Pistes d'analyse	
- Un projet plus vaste	

Chapitre 3 : Autres actions réalisées	34
3.1. Journée de formation de la FEMS à Marseille	34
- Table-ronde « médiation et participation »	
- L'atelier participatif	
3.2. Conférence de Christian Bromberger sur le PCI	42
3.3. Projet comparatif France-Maroc	44
3.4. Autres partenariats et contacts pris	47
- Partenariat avec l'association « Les soultimbanques »	
- Projet de patrimonialisation au Lac de Grand-Lieu	
- Expertise en relation avec la « grande collecte » de l'Euro 2016	
- Activités académiques	
Chapitre 4 : Projets en cours	51
4.1. Participation au projet « PCI Lab »	51
4.2. Développer l'offre de formation en matière de PCI	57
4.3. Vers une comparaison internationale	60
Conclusion	62
Table des matières	64